

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE

BUDGET 2020 - ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

Le Conseil de Territoire doit se prononcer sur le budget primitif 2020 de l'Etat Spécial de Territoire de Marseille-Provence qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-après :

Section de Fonctionnement	101 509 634,00 euros
Section d'Investissement	145 295 000,00 euros

Par courrier en date du 28 octobre 2019, Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence a notifié à Monsieur le Président du Territoire Marseille Provence les montants des dotations de gestion attribuées au Territoire pour l'élaboration du Budget primitif 2020 :

- Au titre de la dotation de fonctionnement : 89 653 451,00 euros
- Au titre de la dotation d'investissement : 145 295 000,00 euros

Toutefois, depuis l'envoi du courrier de notification, le montant de la dotation de gestion en fonctionnement a été revu à la baisse de 1 262 000,00 euros, correspondant à la centralisation sur le Budget Principal de la Métropole, des primes d'assurance pour 1 250 000 € et des conventions de gestion de l'éclairage public pour la part des ressources humaines à rembourser aux communes (chapitre 012) pour 12 000 €.

Les montants des dotations de gestion ainsi attribués au Territoire Marseille-Provence, pour l'exercice 2020 s'élèvent à :

- Au titre de la dotation de fonctionnement : 88 391 451,00 euros
- Au titre de la dotation d'investissement : 145 295 000,00 euros

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 200 054 807 00025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Métropole D' Aix-Marseille-Provence
---	---

POSTE COMPTABLE :
LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPAL

M57

<p>ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DU CT1</p> <p>Budget Primitif</p> <p>Voté par nature</p>

ANNEE 2020

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote de l'état spécial de territoire	3
B1 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - Résultats	4
B2 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Dépenses	5
B3 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Recettes	6

II - Présentation générale de l'état spécial de territoire

III - Vote du budget

A1 - Section d'investissement - Dépenses - par chapitre	8
A2 - Section d'investissement - Recettes - par chapitre	9
A3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	10 - 11
A4 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	12 - 13
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - par chapitre	14
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - par chapitre	15
B3 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	16 - 18
B4 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	19 - 20

IV - Arrêté et signatures

V - Annexes

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	A
<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent état spécial de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, l'état spécial de territoire est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement.</p> <p>III – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent.</p>	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Indiquer "primitif" ou "cumulé"

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	B1

	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(i) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(ii) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

II – PRESENTATION GENERALE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			II	
VUE D'ENSEMBLE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE – VOTE ET REPORTS				
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	145 295 000,00	145 295 000,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		145 295 000,00	145 295 000,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	101 509 634,00	101 509 634,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		101 509 634,00	101 509 634,00	
TOTAL DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE (4)		246 804 634,00	246 804 634,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	A1

Chapitre (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45X-1	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
Total des dépenses réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées						145 295 000,00

(1) Détailler les chapitres en fonction du plan de comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	A2

Chapitre		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45X-2	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
Total des recettes réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						145 295 000,00

(1) Détailler les chapitres en fonction du plan de comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191001	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 759 310,66	0,00	3 940 000,00	3 940 000,00	3 940 000,00
4581191002	GRANDES INFRASTRUCTURES	153 919 098,00	0,00	78 229 000,00	78 229 000,00	78 229 000,00
4581191003	VOIRIE - ESPACE PUBLIC	59 374 763,40	0,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
4581191004	EAU & DOMAINE PUBLIC	9 816 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
4581191005	GESTION DE L'ADMINISTRATION	2 430 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
4581191006	PROPRETE	5 362 575,34	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
4581191007	URBANISME & STRATEGIE TERRITORIALE	11 891 305,60	0,00	11 703 000,00	11 703 000,00	11 703 000,00
Total des dépenses réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191001	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 759 310,66	0,00	3 940 000,00	3 940 000,00	3 940 000,00
4582191002	GRANDES INFRASTRUCTURES	153 919 098,00	0,00	78 229 000,00	78 229 000,00	78 229 000,00
4582191003	VOIRIE - ESPACE PUBLIC	59 374 763,40	0,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
4582191004	EAU & DOMAINE PUBLIC	9 816 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
4582191005	GESTION DE L'ADMINISTRATION	2 430 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
4582191006	PROPRETE	5 362 575,34	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
4582191007	URBANISME & STRATEGIE TERRITORIALE	11 891 305,60	0,00	11 703 000,00	11 703 000,00	11 703 000,00
Total des recettes réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	B1

Chap.	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
011	Charges à caractère général (3)	85 204 240,00	0,00	91 963 024,00	91 963 024,00	91 963 024,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10 153 730,00	0,00	9 491 610,00	9 491 610,00	9 491 610,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		95 357 970,00	0,00	101 454 634,00	101 454 634,00	101 454 634,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des dépenses financières		105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)						0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées						101 509 634,00

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	B2

Chap.	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 245,00	0,00	2 904 416,00	2 904 416,00	2 904 416,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	83 651 734,00	0,00	88 435 545,00	88 435 545,00	88 435 545,00
75	Autres produits de gestion courante	10 146 991,00	0,00	10 163 673,00	10 163 673,00	10 163 673,00
Total des recettes de gestion des services		95 462 970,00	0,00	101 503 634,00	101 503 634,00	101 503 634,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						101 509 634,00

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
011	Charges à caractère général (4)	85 204 240,00	0,00	91 963 024,00	91 963 024,00	91 963 024,00
60611	Eau et assainissement	1 383 100,00	0,00	970 962,00	970 962,00	970 962,00
60612	Energie - Electricité	741 500,00	0,00	814 250,00	814 250,00	814 250,00
60622	Carburants	915 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
60623	Alimentation	6 877,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	279 788,00	0,00	309 788,00	309 788,00	309 788,00
60631	Fournitures d'entretien	132 850,00	0,00	162 850,00	162 850,00	162 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 033 300,00	0,00	2 128 800,00	2 128 800,00	2 128 800,00
60633	Fournitures de voirie	1 354 000,00	0,00	803 860,00	803 860,00	803 860,00
60636	Habillement et vêtements de travail	444 000,00	0,00	332 500,00	332 500,00	332 500,00
6064	Fournitures administratives	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60661	Médicaments	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	289 100,00	0,00	287 100,00	287 100,00	287 100,00
611	Contrats de prestations de services	61 415 256,00	0,00	61 182 476,00	61 182 476,00	61 182 476,00
6132	Locations immobilières	208 500,00	0,00	208 500,00	208 500,00	208 500,00
61351	Matériel roulant	144 700,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
61358	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
61521	Entretien terrains	35 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	160 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
615228	Entretien&réparation autres batiments	156 309,00	0,00	136 309,00	136 309,00	136 309,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 299 000,00	0,00	3 310 000,00	3 310 000,00	3 310 000,00
61551	Entretien matériel roulant	957 000,00	0,00	1 208 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	675 000,00	0,00	708 800,00	708 800,00	708 800,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	2 986 000,00	0,00	3 629 286,00	3 629 286,00	3 629 286,00
6168	Autres primes d'assurance	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	816 000,00	0,00	1 096 667,00	1 096 667,00	1 096 667,00
6182	Documentation générale et technique	19 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	70 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	220,00	0,00	400,00	400,00	400,00
62268	Autres honoraires, conseils	50 000,00	0,00	36 405,00	36 405,00	36 405,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	95 000,00	0,00	134 500,00	134 500,00	134 500,00
6228	Divers	3 004 599,00	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	29 800,00	0,00	151 000,00	151 000,00	151 000,00
6233	Foires et expositions	75 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6234	Réceptions	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6236	Catalogues et imprimés	21 500,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
6238	Divers	15 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	0,00	8 000,00	8000,00	8000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	406 000,00	0,00	488 000,00	488 000,00	488 000,00
6284	Redevances pour services rendus	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	886 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	11 385 071,00	11 385 071,00	11 385 071,00
6288	Autres services extérieurs	211 000,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	7 241,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
637	Autres impôts, taxes (autresorganismes)	200 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10 153 730,00	0,00	9 491 610,00	9 491 610,00	9 491 610,00
65316	Frais de représentation du Président	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv.fonct.asso.personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Sub, focnt, communes membres du GFP	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	203 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65748	Subvent° Autres personnes de droit privé	9 808 730,00	0,00	9 090 490,00	9 090 490,00	9 090 490,00
6583	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres	150 000,00	0,00	173 120,00	173 120,00	173 120,00
65888	Autres	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		95 357 970,00	0,00	101 454 634,00	101 454 634,00	101 454 634,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	105 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6748	subventions exceptionnelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des charges financières et exceptionnelles		105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B4
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 245,00	0,00	2 904 416,00	2 904 416,00	2 904 416,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	53 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	269 500,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	1 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70688	Autres prestations de services	307 000,00	0,00	307 928,00	307 928,00	307 928,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 033 745,00	0,00	2 393 488,00	2 393 488,00	2 393 488,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	83 651 734,00	0,00	88 435 545,00	88 435 545,00	88 435 545,00
74718	Autres participations Etat	2 958 000,00	0,00	44 094,00	44 094,00	44 094,00
7472	Participation régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748721	Dotation de gestion locale reçue	80 643 734,00	0,00	88 391 451,00	88 391 451,00	88 391 451,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 146 991,00	0,00	10 163 673,00	10 163 673,00	10 163 673,00
752	Revenus des immeubles	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	230 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 319 800,00	0,00	6 577 100,00	6 577 100,00	6 577 100,00
75813	Redevance versées par fermiers/concessio	59 900,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
7588	Autres produits divers gestion courante	3 937 291,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	1 238 073,00	1 238 073,00	1 238 073,00
Total des recettes de gestion des services		95 462 970,00	0,00	101 503 634,00	101 503 634,00	101 503 634,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

IV – ARRETE ET SIGNATURES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

;

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

V - ANNEXES	V
SUBVENTIONS VERSEES	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature Juridique de l'organisme	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT (total)					330 500,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	COMITE HANDISPORT DES BOUCHES DU RHONE	2 500,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	VILLE ET CULTIRE	3 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	COTE BLEUE PASSION	3 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	1 PIECE OF RUBBISH	4 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	CARRY 5	4 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	ENVOL	4 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	JEUNESSE SPORTIVE CHATEAUNEUF LA MEDE	5 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	AROPADOR	5 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	COTE BLEUE PASSION	5 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	CARNOUX FOOTBALL CLUB	5 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	ACONTRALUZ	10 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	RURALIA	10 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	LES AMIS DU THEATRE SYLVAIN	15 000,00
6748		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	AMOS MARSEILLE	20 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	FEDERATION DES SOCIETES NAUTIQUES 13	20 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	FEDERATION DES SOCIETES NAUTIQUES 13	20 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU CLUB	Associations	CLUB DES MARSEILLAISES	20 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	PRINTEMPS DU LIVRE CASSIS	25 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MARSEILLE DES 5 CONTINENTS	50 000,00
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations	ORANE	100 000,00

Nature juridique de l'organisme

Associations

Entreprises

Personnes physiques

Autres personnes de droit privé

Régions

Départements

Communes

Etablissements de droit public (EPCI, EPA, EPIC...)

Etat

Autres personnes de droit public

NOTE DE VISA

Numéro d'enregistrement de GEDELIB :

Direction : SBPP

OBJET :

BUDGET 2020 - ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF.

Synthèse :

Le budget primitif 2020 de l'Etat Spécial de Territoire de Marseille Provence s'équilibre en dépenses et recettes, par section comme suit :

- Section de Fonctionnement : 101 509 634,00 euros
- Section d'Investissement : 145 295 000,00 euros

Depuis l'envoi du courrier de notification, le montant de la dotation de gestion en fonctionnement a été revu à la baisse de 1 262 000,00 euros, correspondant à la centralisation sur le Budget Principal de la Métropole, des primes d'assurance pour 1 250 000,00 euros et des conventions de gestion de l'éclairage public pour la part des ressources humaines à rembourser aux communes (chapitre 012) pour 12 000,00 euros.

Incidence financière :

Les dotations de gestion 2020 allouées par le budget de la Métropole au budget de l'Etat Spécial de Territoire Marseille Provence sont :

- Dotation de Fonctionnement : 88 391 451,00 euros
- Dotation d'Investissement : 145 295 000,00 euros

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 200 054 807 00025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Métropole D' Aix-Marseille-Provence
---	---

POSTE COMPTABLE :
LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPAL

M57

<p>ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DU CT1</p> <p>Budget Primitif</p> <p>Voté par nature</p>

ANNEE 2020

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote de l'état spécial de territoire	3
B1 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - Résultats	4
B2 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Dépenses	5
B3 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Recettes	6

II - Présentation générale de l'état spécial de territoire

7

III - Vote du budget

A1 - Section d'investissement - Dépenses - par chapitre	8
A2 - Section d'investissement - Recettes - par chapitre	9
A3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	10 - 16
A4 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	17 - 23
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - par chapitre	24
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - par chapitre	25
B3 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	26 - 28
B4 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	29

IV - Arrêté et signatures

30

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	A
<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent état spécial de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, l'état spécial de territoire est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement.</p> <p>III – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent.</p>	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Indiquer "primitif" ou "cumulé"

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	B1

	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(i) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(ii) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			II	
VUE D'ENSEMBLE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE – VOTE ET REPORTS				
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	145 295 000,00	145 295 000,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		145 295 000,00	145 295 000,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	101 509 634,00	101 509 634,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		101 509 634,00	101 509 634,00	
TOTAL DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE (4)		246 804 634,00	246 804 634,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	A1

Chapitre (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45X-1	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
Total des dépenses réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées						145 295 000,00

(1) Détailler les chapitres en fonction du plan de comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	A2

Chapitre		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45X-2	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
Total des recettes réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						145 295 000,00

(1) Détailler les chapitres en fonction du plan de comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191001	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 759 310,66	0,00	3 940 000,00	3 940 000,00	3 940 000,00
4581191002	GRANDES INFRASTRUCTURES	153 919 098,00	0,00	78 229 000,00	78 229 000,00	78 229 000,00
4581191003	VOIRIE - ESPACE PUBLIC	59 374 763,40	0,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
4581191004	EAU & DOMAINE PUBLIC	9 816 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
4581191005	GESTION DE L'ADMINISTRATION	2 430 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
4581191006	PROPRETE	5 362 575,34	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
4581191007	URBANISME & STRATEGIE TERRITORIALE	11 891 305,60	0,00	11 703 000,00	11 703 000,00	11 703 000,00
Total des dépenses réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191001	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 759 310,66	0,00	3 940 000,00	3 940 000,00	3 940 000,00
4582191002	GRANDES INFRASTRUCTURES	153 919 098,00	0,00	78 229 000,00	78 229 000,00	78 229 000,00
4582191003	VOIRIE - ESPACE PUBLIC	59 374 763,40	0,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
4582191004	EAU & DOMAINE PUBLIC	9 816 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
4582191005	GESTION DE L'ADMINISTRATION	2 430 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
4582191006	PROPRETE	5 362 575,34	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
4582191007	URBANISME & STRATEGIE TERRITORIALE	11 891 305,60	0,00	11 703 000,00	11 703 000,00	11 703 000,00
Total des recettes réelles		247 553 053,00	0,00	145 295 000,00	145 295 000,00	145 295 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	B1

Chap.	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
011	Charges à caractère général (3)	85 204 240,00	0,00	91 963 024,00	91 963 024,00	91 963 024,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10 153 730,00	0,00	9 491 610,00	9 491 610,00	9 491 610,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		95 357 970,00	0,00	101 454 634,00	101 454 634,00	101 454 634,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des dépenses financières		105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)						0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées						101 509 634,00

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	B2

Chap.	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 245,00	0,00	2 904 416,00	2 904 416,00	2 904 416,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	83 651 734,00	0,00	88 435 545,00	88 435 545,00	88 435 545,00
75	Autres produits de gestion courante	10 146 991,00	0,00	10 163 673,00	10 163 673,00	10 163 673,00
Total des recettes de gestion des services		95 462 970,00	0,00	101 503 634,00	101 503 634,00	101 503 634,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						101 509 634,00

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
011	Charges à caractère général (4)	85 204 240,00	0,00	91 963 024,00	91 963 024,00	91 963 024,00
60611	Eau et assainissement	1 383 100,00	0,00	970 962,00	970 962,00	970 962,00
60612	Energie - Electricité	741 500,00	0,00	814 250,00	814 250,00	814 250,00
60622	Carburants	915 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
60623	Alimentation	6 877,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	279 788,00	0,00	309 788,00	309 788,00	309 788,00
60631	Fournitures d'entretien	132 850,00	0,00	162 850,00	162 850,00	162 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 033 300,00	0,00	2 128 800,00	2 128 800,00	2 128 800,00
60633	Fournitures de voirie	1 354 000,00	0,00	803 860,00	803 860,00	803 860,00
60636	Habillement et vêtements de travail	444 000,00	0,00	332 500,00	332 500,00	332 500,00
6064	Fournitures administratives	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60661	Médicaments	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	289 100,00	0,00	287 100,00	287 100,00	287 100,00
611	Contrats de prestations de services	61 415 256,00	0,00	61 182 476,00	61 182 476,00	61 182 476,00
6132	Locations immobilières	208 500,00	0,00	208 500,00	208 500,00	208 500,00
61351	Matériel roulant	144 700,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
61358	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
61521	Entretien terrains	35 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	160 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
615228	Entretien&réparation autres batiments	156 309,00	0,00	136 309,00	136 309,00	136 309,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 299 000,00	0,00	3 310 000,00	3 310 000,00	3 310 000,00
61551	Entretien matériel roulant	957 000,00	0,00	1 208 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	675 000,00	0,00	708 800,00	708 800,00	708 800,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	2 986 000,00	0,00	3 629 286,00	3 629 286,00	3 629 286,00
6168	Autres primes d'assurance	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	816 000,00	0,00	1 096 667,00	1 096 667,00	1 096 667,00
6182	Documentation générale et technique	19 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	70 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	220,00	0,00	400,00	400,00	400,00
62268	Autres honoraires, conseils	50 000,00	0,00	36 405,00	36 405,00	36 405,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	95 000,00	0,00	134 500,00	134 500,00	134 500,00
6228	Divers	3 004 599,00	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	29 800,00	0,00	151 000,00	151 000,00	151 000,00
6233	Foires et expositions	75 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6234	Réceptions	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6236	Catalogues et imprimés	21 500,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
6238	Divers	15 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	0,00	8 000,00	8000,00	8000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	406 000,00	0,00	488 000,00	488 000,00	488 000,00
6284	Redevances pour services rendus	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	886 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	11 385 071,00	11 385 071,00	11 385 071,00
6288	Autres services extérieurs	211 000,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	7 241,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
637	Autres impôts, taxes (autresorganismes)	200 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						B3
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10 153 730,00	0,00	9 491 610,00	9 491 610,00	9 491 610,00
65316	Frais de représentation du Président	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv.fonct.asso.personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Sub. focnt, communes membres du GFP	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	203 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65748	Subvent° Autres personnes de droit privé	9 808 730,00	0,00	9 090 490,00	9 090 490,00	9 090 490,00
6583	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres	150 000,00	0,00	173 120,00	173 120,00	173 120,00
65888	Autres	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		95 357 970,00	0,00	101 454 634,00	101 454 634,00	101 454 634,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	105 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6748	subventions exceptionnelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des charges financières et exceptionnelles		105 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B4
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, état spécial de territoire précédent	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 245,00	0,00	2 904 416,00	2 904 416,00	2 904 416,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	53 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	269 500,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	1 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70688	Autres prestations de services	307 000,00	0,00	307 928,00	307 928,00	307 928,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 033 745,00	0,00	2 393 488,00	2 393 488,00	2 393 488,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	83 651 734,00	0,00	88 435 545,00	88 435 545,00	88 435 545,00
74718	Autres participations Etat	2 958 000,00	0,00	44 094,00	44 094,00	44 094,00
7472	Participation régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748721	Dotation de gestion locale reçue	80 643 734,00	0,00	88 391 451,00	88 391 451,00	88 391 451,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 146 991,00	0,00	10 163 673,00	10 163 673,00	10 163 673,00
752	Revenus des immeubles	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	230 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 319 800,00	0,00	6 577 100,00	6 577 100,00	6 577 100,00
75813	Redevance versées par fermiers/concessio	59 900,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
7588	Autres produits divers gestion courante	3 937 291,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	1 238 073,00	1 238 073,00	1 238 073,00
Total des recettes de gestion des services		95 462 970,00	0,00	101 503 634,00	101 503 634,00	101 503 634,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		95 462 970,00	0,00	101 509 634,00	101 509 634,00	101 509 634,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT1 - BP 2020

043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

IV – ARRETE ET SIGNATURES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

;

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

V - ANNEXES	V
SUBVENTIONS VERSEES	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature Juridique de l'organisme	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		FINANCEMENT DE PROJETS	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6748		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6748		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		
6574		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	Associations		

Nature juridique de l'organisme

Associations

Entreprises

Personnes physiques

Autres personnes de droit privé

Régions

Départements

Communes

Etablissements de droit public (EPCI, EPA, EPIC...)

Etat

Autres personnes de droit public



TERRITOIRE
MARSEILLE
PROVENCE
—

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DE

MARSEILLE PROVENCE

ooooo

BUDGET PRIMITIF 2020

Table des matières

LE BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE	4
TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE.....	4
LIMINAIRE	4
INTRODUCTION	4
1. PRESENTATION DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE	5
2. LES DOTATIONS DE GESTION PREVISIONNELLES DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE	6
3. LES EQUILIBRES DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE	6
3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020	7
3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE 2018 MARSEILLE PROVENCE	7
3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	8
3.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020	10
3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10
3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12
3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020	13
3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13
3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13
4. REPARTITION PAR POLE EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020	15
4.1 FICHE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE	15
4.1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE	15
4.1.2 LE VOLUME DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS DU POLE EN CHARGE DU POLE PROPLETE	16
4.1.3 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DU POLE PROPLETE.....	17
4.2 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME	18

4.2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME	18
4.2.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME	21
4.3 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE	23
4.3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE	23
4.3.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE	25
4.4 FICHE DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC	27
4.4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC	27
4.4.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC.....	33
4.5 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC.....	35
4.5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC	35
4.5.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC	37
4.6 FICHE DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES	38
4.6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES.....	38
4.6.1 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES	40

LE BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LIMINAIRE

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget primitif de l'Etat Spécial de Territoire doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 novembre 2019.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.**

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité. Outre les recettes liées à l'exploitation des services publics en vertu des compétences qu'il exerce en application de l'article L. 5218-7, la section de fonctionnement est équilibrée par une dotation de gestion *versée par le budget principal*.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements en cours**. Cette section est équilibrée uniquement par une dotation de gestion en investissement *versée par le budget principal*.

INTRODUCTION

Afin d'assurer les solidarités géographiques préexistantes et une proximité dans la mise en œuvre des politiques publiques, une partie des compétences de la Métropole sont déléguées et exercées par des Conseils de Territoires sur les périmètres géographiques des anciennes intercommunalités. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence se démarque ainsi des autres métropoles de droit commun du fait qu'elle est divisée en six territoires dotés d'une Assemblée, d'un Conseil de Territoire, et d'un Président, de droit Vice-Président du Conseil de la Métropole¹.

Ainsi en application de l'article L. 5218-7 du CGCT, la délibération du 17 mars 2016 du Conseil de la Métropole² a délégué au Conseil de territoire de Marseille Provence les compétences suivantes :

- ✓ Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- ✓ Aménagement de l'espace métropolitain ;

¹ Le président du conseil de territoire a la qualité d'ordonnateur de l'état spécial de territoire.

² Délibération n° HN 011-013/16/CM du Conseil de la métropole du 17 mars 2016.

- ✓ Politique locale de l'habitat ;
- ✓ Politique de la ville ;
- ✓ Gestion des services d'intérêt collectifs ;
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de chaque conseil de territoire sont détaillées dans un document dénommé « Etat Spécial de Territoire » (EST)³. Les EST sont adoptés en équilibre réel par les conseils de territoire, ensuite soumis au Conseil de la Métropole lors de l'examen du budget principal et sont annexés au budget de la Métropole.

Le Territoire bénéficie d'une dotation de gestion, permettant l'équilibre de l'EST et arrêtée en concertation avec le Conseil de la Métropole. Elle autorise la couverture des dépenses issues des compétences déléguées, dès lors que ces dernières ne font pas l'objet d'un budget annexe⁴, et, à l'exception, notamment des charges de personnel (puisque le personnel est uniquement mis à la disposition par la métropole au conseil de territoire), de la prise en charge de la dette et des écritures patrimoniales.

Le Conseil de Territoire se doit également de respecter les engagements du pacte de gouvernance financier et fiscal et de préserver la situation financière de la collectivité. Dans cette optique celui-ci continue d'améliorer son efficacité notamment en rationalisant ses dépenses les rendant toujours plus pragmatiques.

1. PRESENTATION DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE

Le budget a été établi dans une logique de continuité de l'action publique en amont du renouvellement de l'exécutif en mars 2020. Ainsi, l'ensemble des compétences exercées par le Territoire sera exécuté dans les mêmes conditions que l'exercice 2019. Le budget présenté permet de maintenir une trajectoire financière responsable de la Métropole.

Le budget pourra être ajusté ultérieurement par la nouvelle gouvernance, avec une traduction sur le plan budgétaire lors du vote du Budget Supplémentaire 2020.

L'hypothèse de prorogation des délégations de compétences aux Conseils de Territoire au-delà du 31 décembre 2019, à périmètre équivalent, a été retenue pour l'élaboration du budget primitif 2020.

³ Articles L.5218-8 et suivants du CGCT.

⁴ Les budgets annexes concernés par la délégation de compétences au Conseil de Territoire de Marseille Provence sont : Collecte et traitement des déchets, Assainissement, Eau, Ports de Plaisance, Crématorium, et Opérations d'aménagement.

Ainsi, le budget 2020 est marqué par :

- ✓ Le dispositif de contractualisation avec l'Etat qui fixe, pour la 3ème année consécutive, à 1,35% le taux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de la Métropole, les EST y compris, pour éviter une pénalité financière ; De ce fait, les dépenses de fonctionnement 2020 ne peuvent excéder 724 340 846 €
- ✓ Le transfert de compétence de l'éclairage public
- ✓ La poursuite du projet d'harmonisation des procédures budgétaires et financières dans le cadre de la mise en place au 1er janvier 2021 d'un système d'information financière unique.

2. LES DOTATIONS DE GESTION PREVISIONNELLES DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

Les dotations de gestion 2020 qui sont allouées au territoire de Marseille Provence sont déterminées par la différence entre l'ensemble des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement.

En fonctionnement, le montant de la dotation est la contraction entre l'enveloppe allouée en dépense de **101,51 M€** et des recettes affectées au Conseil de Territoire pour **13,12 M€**, soit **88,39 M€**. Ce montant, déterminé en étroite collaboration avec l'administration du Conseil de Territoire, reflète au plus près, les charges afférentes à la mise en œuvre des compétences déléguées au Territoire Marseille Provence.

En investissement, le montant de l'enveloppe allouée au territoire s'élève à **182,62 M€** se répartissant entre l'Etat Spécial du Territoire pour **145,30 M€** et les opérations exécutées sur le Budget Principal de la Métropole votées par le territoire pour **37,33 M€**. Ce montant, également déterminé avec l'administration du Conseil de Territoire, reflète les projets et opérations que souhaite développer le Conseil de Territoire Marseille Provence.

3. LES EQUILIBRES DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE

Les équilibres de l'Etat Spécial de Territoire de Marseille Provence s'élève en 2020 à :

- ✓ **101,51 M€ pour la section de fonctionnement.**
- ✓ **145,30 M€ pour la section d'investissement.**

3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE 2018 MARSEILLE PROVENCE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI de l'Etat Spécial de Territoire Marseille Provence avec les principaux indicateurs de suivi :

Budget	Libellé programme	Montant restant à financer prévisionnel au 31 12 2019	Variation annuelle du volume 2020	CP 2020	Montant restant à financer prévisionnel au 31 12 2020
EST	Activité portuaire et de plaisance	14,78 M€	0,00 M€	3,05 M€	11,73 M€
	ANRU	117,84 M€	0,00 M€	12,96 M€	104,88 M€
	Autres services d'intérêt métropolitain	6,90 M€	0,00 M€	0,99 M€	5,92 M€
	Boulevard Urbain Sud	170,02 M€	0,00 M€	24,81 M€	145,21 M€
	Développement économique	49,90 M€	0,60 M€	4,30 M€	46,20 M€
	Développement urbain	1,15 M€	0,00 M€	0,26 M€	0,89 M€
	Environnement et cadre de vie	47,44 M€	0,00 M€	1,78 M€	45,66 M€
	GEI hors projets spécifiques	128,36 M€	13,40 M€	28,34 M€	113,42 M€
	Gestion de l'Administration	4,43 M€	11,73 M€	3,51 M€	12,64 M€
	L2	33,54 M€	0,00 M€	5,00 M€	28,54 M€
	Mer et littoral et parc naturel	1,00 M€			1,00 M€
	Piétonnisation du Vieux-Port	12,60 M€	0,00 M€	0,00 M€	12,60 M€
	Pluvial	35,97 M€	0,00 M€	3,85 M€	32,12 M€
	Politique du logement	57,98 M€	9,34 M€	4,31 M€	63,02 M€
	Propreté	5,59 M€	0,53 M€	5,00 M€	1,11 M€
	Rocade du Jarret	48,55 M€	0,00 M€	9,36 M€	39,19 M€
	Transports urbains exploitation	2,22 M€		0,00 M€	2,22 M€
	Urbanisme et Foncier	37,10 M€	5,50 M€	1,78 M€	40,82 M€
	Voirie métropolitaine	474,19 M€	-69,88 M€	36,00 M€	368,31 M€
Total EST		1 249,56 M€	-28,79 M€	145,30 M€	1 075,48 M€

Le volume d'AP⁵ s'élève au montant de 1,220 M€ en prenant en compte la progression annuelle négative de – 28,79 M€ due à la clôture de programmes. Il se répartit à travers dix-neuf programmes.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève sur **7 ans et demi**.

⁵ Volume d'autorisation de programme = Montant initial + variation annuelle du volume

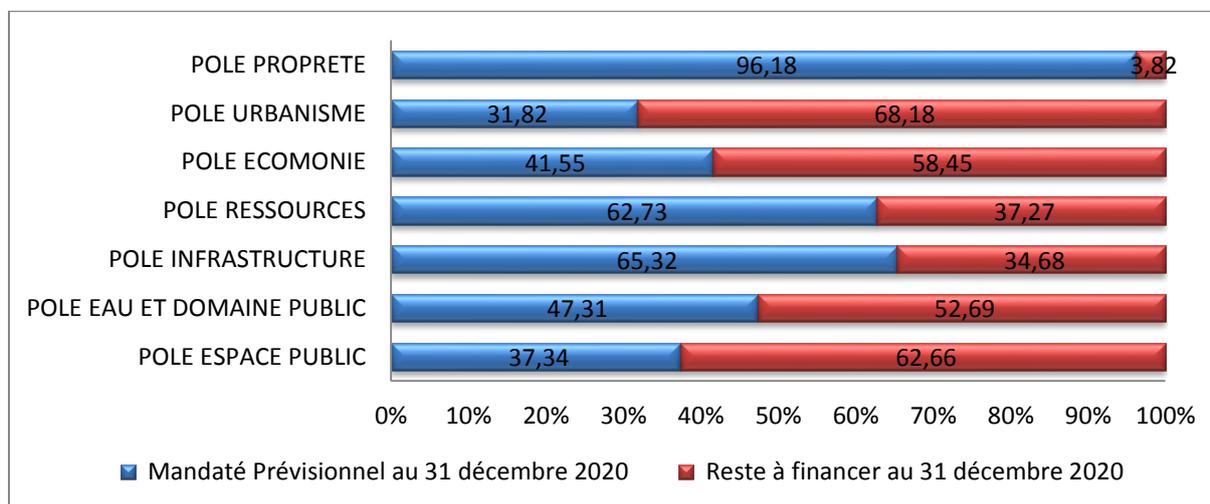
Le tableau ci-dessous reprend les mêmes indicateurs de suivi de la PPI en fonction des grandes politiques publiques du Territoire de Marseille Provence :

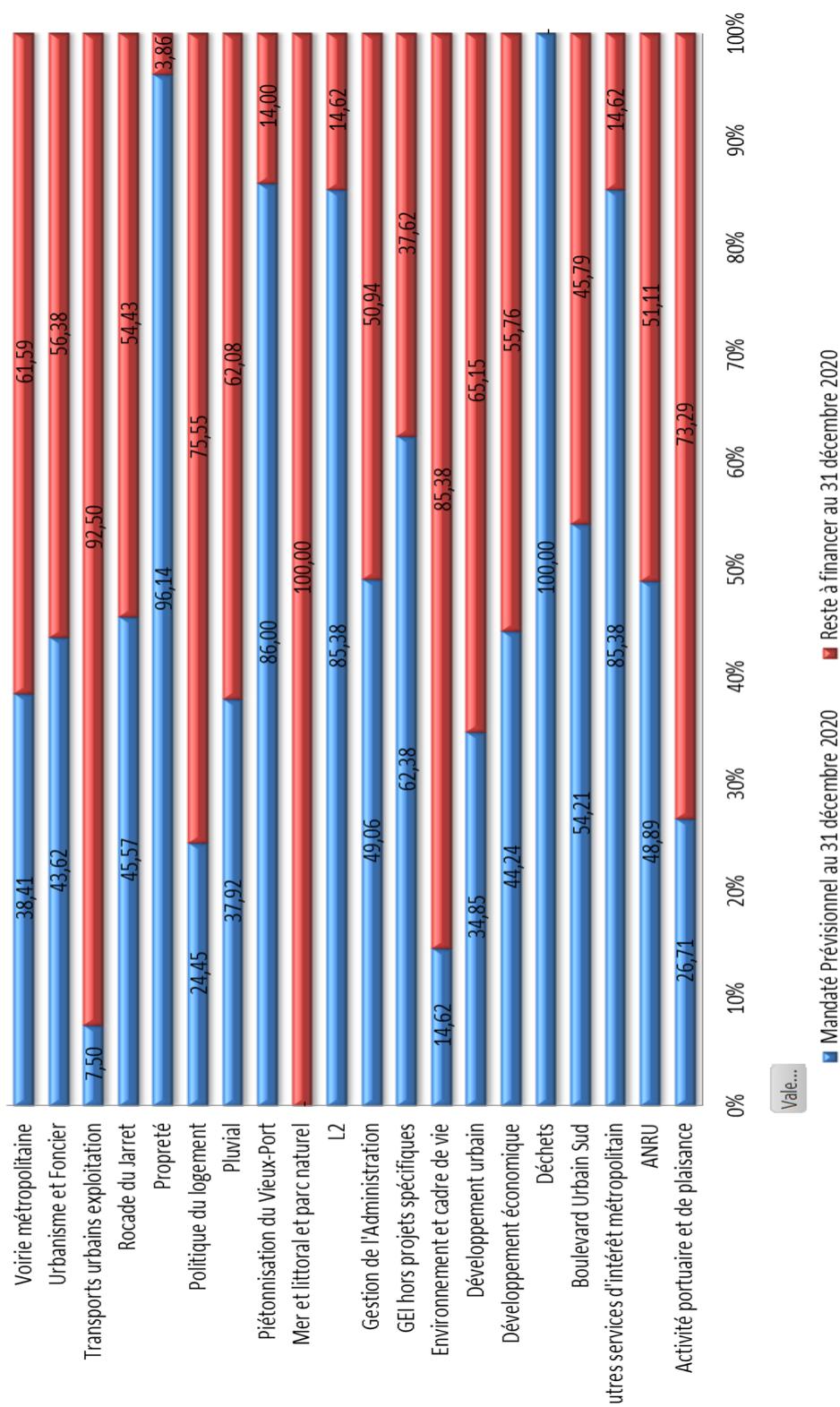
Budget	Information 1 :DGA	Montant restant à financer prévisionnel au 31 12 2019	Variation annuelle du volume 2020	CP 2020	Montant restant à financer prévisionnel au 31 12 2020
EST	POLE ESPACE PUBLIC	591,30 M€	-69,88 M€	40,00 M€	481,42 M€
	POLE EAU ET DOMAINE PUBLIC	48,17 M€	0,00 M€	6,00 M€	42,17 M€
	POLE INFRASTRUCTURE	431,30 M€	13,40 M€	78,23 M€	366,47 M€
	POLE RESSOURCES	18,60 M€	0,03 M€	0,42 M€	18,20 M€
	POLE ECONOMIE	53,32 M€	0,60 M€	3,94 M€	49,98 M€
	POLE URBANISME	101,28 M€	26,54 M€	11,70 M€	116,11 M€
	POLE PROPRETE	5,59 M€	0,53 M€	5,00 M€	1,11 M€
Total EST		1 249,56 M€	-28,79 M€	145,30 M€	1 075,48 M€

3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

Les graphiques qui suivent sont présentés pour permettre de présenter, d'une part, de l'avancement des programmes de l'Etat Spécial de Territoire et, d'autre part, l'avancement des programmes par pôle en charge des politiques publiques.

Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.





3.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020

La section de fonctionnement de l'EST de Marseille Provence retrace :

- ✓ Pour les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (chapitre 011), les autres charges de gestion courante (chapitre 65) ainsi que les charges exceptionnelles chapitre (67) ;
- ✓ Pour les recettes, les produits des services publics industriels et commerciaux, les produits du domaine et des ventes (70), les produits de gestion courante (75), ainsi que les produits exceptionnels (77) ;
- ✓ La dotation de fonctionnement, versée par le budget principal de la Métropole (74).

L'équilibre de fonctionnement pour 2020 est composé comme suit :

- **101,51 M€ de dépenses de fonctionnement liées aux compétences déléguées** financées à hauteur de :
 - **13,12 M€ de recettes d'exploitation propres**
 - **88,39 M€ au titre de la dotation de fonctionnement** versée par le budget principal

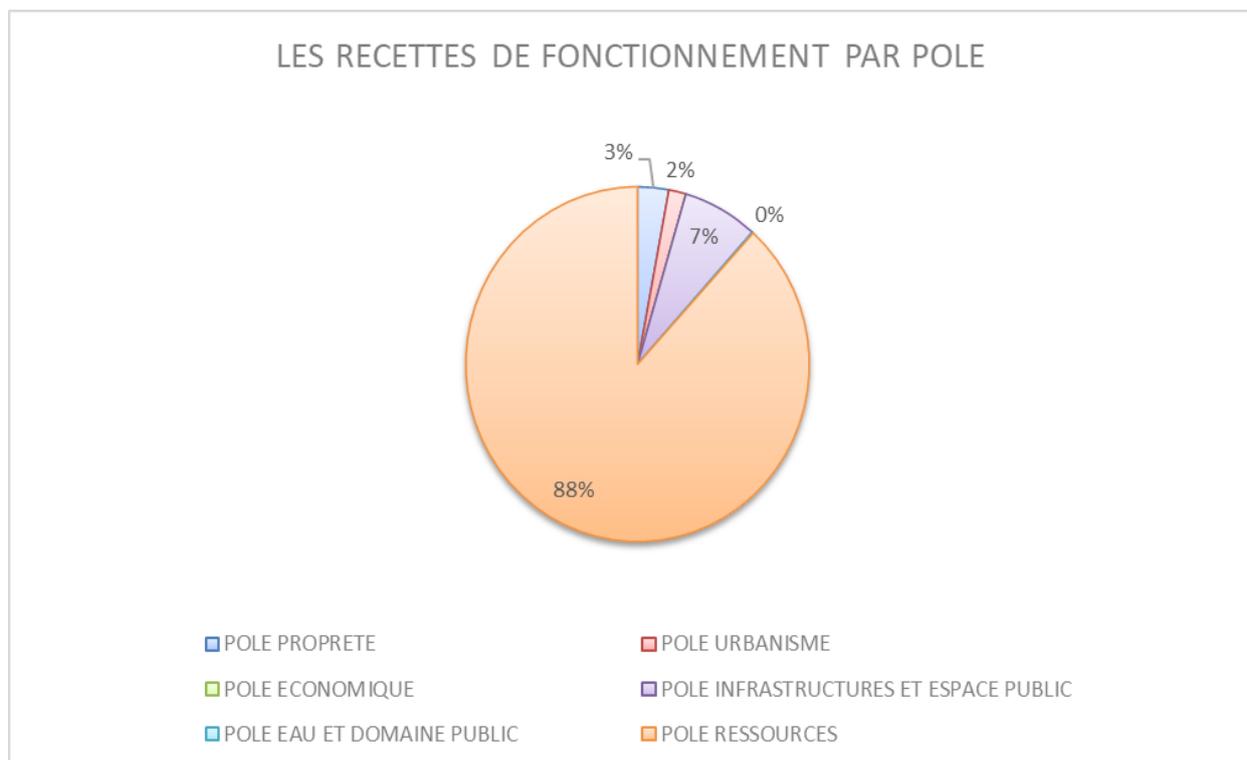
3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Outre la dotation de fonctionnement versée par le budget principal de la Métropole, la section de fonctionnement comprend des ressources propres liées à la perception de recettes des services délégués au territoire et d'autres produits divers s'élevant à 13,12 M€ pour l'exercice 2020 (soit une baisse de 11,48 % par rapport à 2019).

Les ressources propres du Territoire se composent, entre autres, de la redevance d'occupation du domaine public, des concessions parkings, des produits du nettoyage des plages, des produits de l'entretien des marchés forains.

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes réelles	14,82M€	13,12M€	↓ -1,70M€
Recettes de gestion courante	14,82M€	13,11M€	↓ -1,71M€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1,66M€	2,90M€	↑ 1,24M€
74 - Dotations et participations	3,01M€	0,04M€	↓ -2,96M€
75 - Autres produits de gestion courante	10,15M€	10,16M€	↑ 0,02M€
Autres recettes de fonctionnement	0,00M€	0,01M€	↑ 0,01M€
77 - Produits exceptionnels	0,00M€	0,01M€	↑ 0,01M€
Total recettes de fonctionnement hors dotations de fonctionnement	14,82M€	13,12M€	↓ -1,70M€
748721 - Dotation de fonctionnement reçue	80,64M€	88,39M€	↑ 7,75M€
Total des Recettes de fonctionnement	95,46M€	101,51M€	↑ 6,05M€

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des recettes de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous. Les précisions sur le contenu et la variation de ces recettes seront exposées dans la partie « *Fiche du pôle* » du présent rapport.



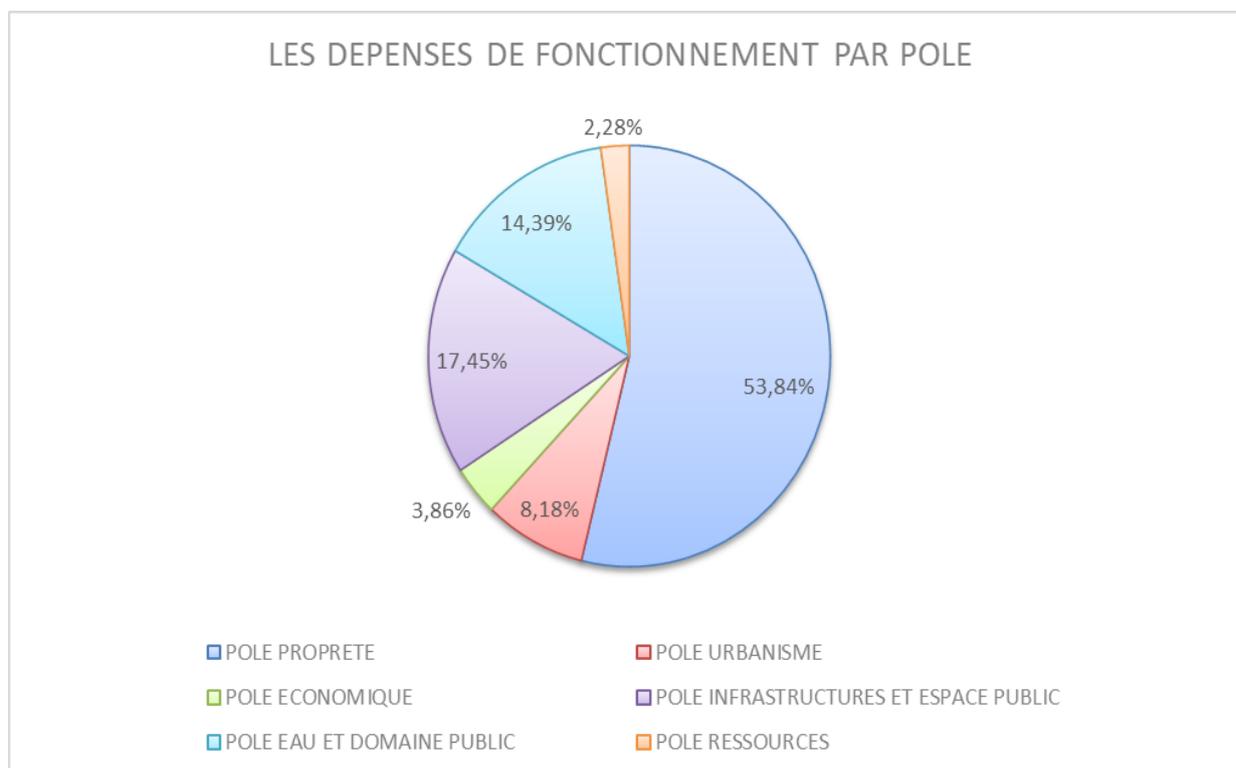
3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de l'EST de Marseille Provence s'élèvent en 2020 à 101,51 M€ et sont composées :

- ✓ **Des charges à caractère général pour 91,96 M€**, en augmentation de 7,93 % ;
- ✓ **9,49 M€ d'autres charges de gestion courante**, en baisse de 6,52 % ;
- ✓ Et pour le reste, **des charges exceptionnelles**, en baisse de 47,62 %.

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses réelles	95,46M€	101,51M€	↑ 6,05M€
Dépenses de gestion courante	95,36M€	101,45M€	↑ 6,10M€
011 - Charges à caractère général	85,20M€	91,96M€	↑ 6,76M€
65 - Autres charges de gestion courante	10,15M€	9,49M€	↓ -0,66M€
Autres dépenses de fonctionnement	0,11M€	0,06M€	↓ -0,05M€
67 - Charges exceptionnelles	0,11M€	0,06M€	↓ -0,05M€
Total dépenses de fonctionnement	95,46M€	101,51M€	↑ 6,05M€

Le tableau suivant représente les dépenses de fonctionnement réparties entre chacun des 6 pôles composant le Territoire. Les précisions sur le contenu et la variation de ces dépenses seront exposées dans la partie « *Fiche du pôle* » du présent rapport.



3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020

La section d'investissement 2020 retrace l'ensemble des dépenses pour les compétences déléguées aux territoires. Afin de répondre aux obligations légales, l'ensemble de l'exécution de cette section s'effectue en compte 458 « opérations sous mandat » : les territoires font des travaux pour le compte de la Métropole. A la fin d'exercice, la totalité des biens créés sont intégrés dans le patrimoine métropolitain à travers le versement d'une dotation de gestion locale d'investissement.

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se chiffrent à 145,3 M€ correspondant à la dotation de gestion locale d'investissement.

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes réelles			
458 - Opérations pour le compte de tiers			
POLE RESSOURCES	247,55M€	145,30M€	↓ -102,26M€
Total recettes d'investissement	247,55M€	145,30M€	↓ -102,26M€

3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

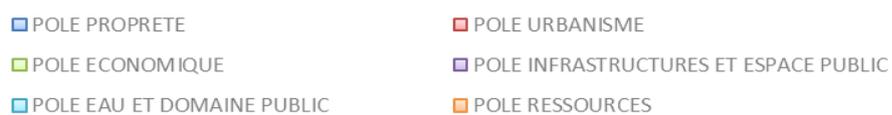
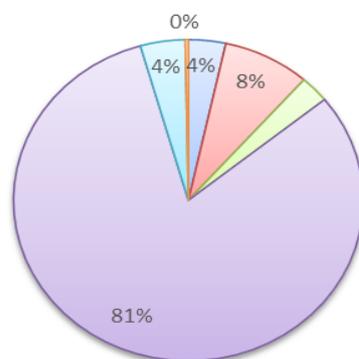
Les dépenses d'investissement correspondent aux études, travaux, fonds de concours, subventions, acquisitions pour les compétences déléguées.

Les opérations traitées dans cette partie ne concernent que celles affectées aux compétences déléguées au Territoire. En conséquence, les opérations exécutées sur le budget métropolitain (37,33 M€) qui complètent l'enveloppe du Territoire (182,63 M€) ne sont pas incluses dans l'analyse ci-dessous.

Le tableau suivant présente par pôle les dépenses d'investissement qui sont budgétisées sur l'EST pour le compte de la Métropole pour le montant de 145,3 M€ et le graphique qui suit illustre le poids de chaque pôle.

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
458 - Opérations d'équipement couvertes par la dotation d'investissement			
	247,55M€	145,30M€	↓ -102,26M€
POLE PROPRETE	5,36M€	5,00M€	↓ -0,36M€
POLE URBANISME	11,89M€	11,70M€	↓ -0,19M€
POLE ECONOMIQUE	4,76M€	3,94M€	↓ -0,82M€
POLE INFRASTRUCTURES ET ESPACE PUBLIC	213,29M€	118,23M€	↓ -95,06M€
POLE EAU ET DOMAINE PUBLIC	9,82M€	6,00M€	↓ -3,82M€
POLE RESSOURCES	2,43M€	0,42M€	↓ -2,01M€
Total dépenses d'investissement	247,55M€	145,30M€	↓ -102,26M€

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR POLE



4. REPARTITION PAR POLE EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2020

Les pôles en charge des politiques publiques menées par le Conseil de Territoire sont les suivants :

- ✓ Propreté ;
- ✓ Urbanisme ;
- ✓ Economique ;
- ✓ Infrastructures et espace public ;
- ✓ Eau et domaine public ;
- ✓ Ressources.

4.1 FICHE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE

4.1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

Le Volume des autorisations de Programmes du pole en charge de la propreté

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de la Propreté avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Propreté	5 588 K€	525 K€	5 000 K€	1 114 K€	0 Ans

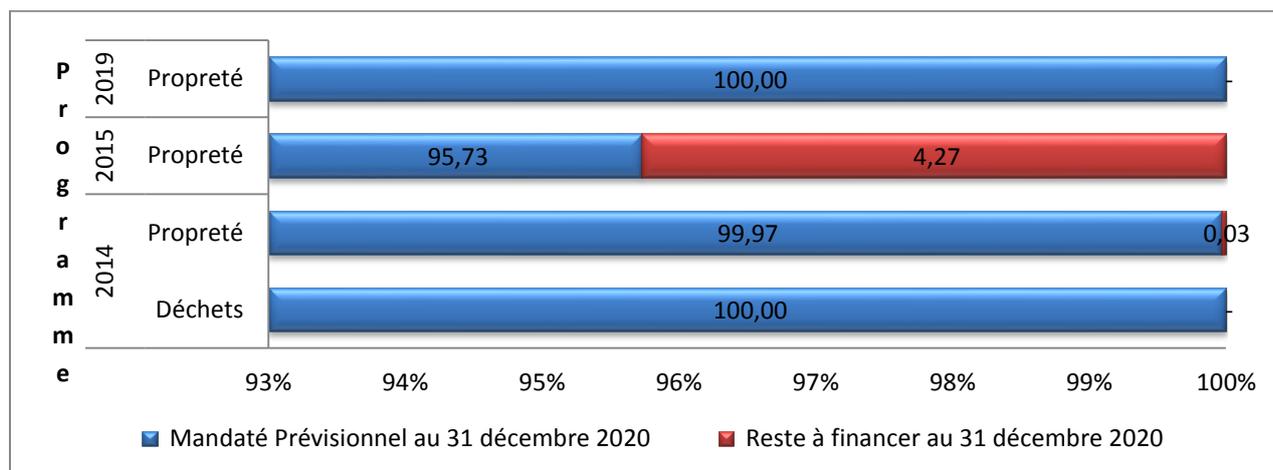
Le stock d'AP au 01/01/2020 s'élève à 5,588 M€, avec une progression annuelle prévue de 0,525 M€ relative à la révision d'opérations en cours. Il concerne uniquement le programme « Propreté », le programme « Déchets » pointant sur le budget annexe Collecte et Traitement des Déchets.

Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 5 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 1,114 M€.

Ainsi, la durée de résorption dudit programme, **de moins d'un an**, annonce le renouvellement des opérations à l'horizon 2021.

Avancement des Programmes du pôle en charge de la propreté

La représentation de la PPI du pôle en charge de la Propreté est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Force est de constater que la plupart des programmes arrivent à leur terme et que le budget primitif 2021 verra la création de nouvelles opérations en matière de Propreté.

Les crédits d'investissement du pôle en charge de la propreté

S'agissant du budget primitif 2020, le montant des dépenses du pôle en charge de la Propreté sont de 5 M€, soit en diminution de 360 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les crédits se répartissent aux travers des opérations de la manière suivante :

- 4 072,5 k€ pour l'acquisition des véhicules de propreté et des achats de pièces détachées pour l'entretien du parc automobile ;
- 572 k€ pour l'installation de sanitaires publiques sur le Territoire ;
- 355,5 k€ pour l'acquisition des poubelles et corbeilles installées dans l'ensemble des Communes.

4.1.2 LE VOLUME DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS DU POLE EN CHARGE DU POLE PROPRETE

Le budget 2020 du Pôle Propreté s'inscrit essentiellement dans la récurrence des actions de propreté et de gestion des espaces verts déjà engagées.

Afin de respecter la réglementation sur la comptabilité d'engagement, il est proposé d'ouvrir des autorisations d'engagement (AE) pour les marchés pluriannuels en fonctionnement, s'agissant des marchés de propreté et ce, à titre expérimental.

Le montant prévisionnel initial d'AE au 01/01/2020 s'élève à 256,450 M€ pour les marchés de propreté.

4.1.3 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DU POLE PROPRETE

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE PROPRETE			
Total Recettes de fonctionnement	1,27M€	2,97M€	↑ 1,70M€
Total Dépenses de fonctionnement	54,32M€	54,65M€	↑ 0,34M€

Les recettes de ce pôle sont de l'ordre de 2,97 M€ et en augmentation notable par rapport au budget primitif 2019, +133,52%.

Elles se décomposent comme suit :

- Entretien des marchés forains de Marseille pour 1,36 M€ ;
- Gestion de la propreté des plages de Marseille pour 1,03 M€ ;
- Gestion de la propreté du tramway pour 0,31 M€ ;
- Pénalités perçues dans le cadre des retards de livraisons pour 0,21 M€ ;
- Vente de véhicules pour 0,05 M€.
- Nettoyage de la darse de la Villa Méditerranée 0,01 M€ ;

Les dépenses de ce pôle s'élèvent à 54,65 M€ et sont en augmentation de 0,62% par rapport à 2019.

Elles se composent, pour les plus importantes :

- Des marchés relatifs à la propreté de la voirie sur tout le Territoire du Marseille Provence pour 40,63 M€ ;
- Des marchés propres à l'achat de fournitures, de pièces détachées et à l'entretien des engins pour 4,13 M€ ;
- De l'entretien des sanitaires publics pour 1,5 M€ ;
- Des prestations d'entretien des revêtements pour 0,93 M€ ;
- Des prestations de désherbage, de débroussaillage et de protection des arbres, entretien des espaces verts pour 7,46 M€.

4.2 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME

4.2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

Le Volume des autorisations de Programmes du pole en charge de l'urbanisme

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de l'Urbanisme avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	2 712 K€	11 700 K€	3 090 K€	11 322 K€	4 Ans
	Développement économique	561 K€	0	360 K€	201 K€	1 Ans
	Urbanisme et Foncier	14 588 K€	5 500 K€	1 680 K€	18 408 K€	11 Ans
	Politique du logement	57 935 K€	9 340 K€	4 308 K€	62 967 K€	15 Ans
	Développement urbain	1 149 K€	0	260 K€	889 K€	3 Ans
	Voirie métropolitaine	988 K€	0	0	988 K€	n/a
	Environnement et cadre de vie	8 602 K€	0	505 K€	8 097 K€	16 Ans
	ANRU	13 693 K€	0	1 500 K€	12 193 K€	8 Ans
	Mer et littoral et parc naturel	1 000 K€	0	0	1 000 K€	n/a

Le montant prévisionnel initial d'AP restant à financer au 01/01/2020 s'élève à 101,227 M€, avec en sus une progression annuelle de 26,540 M€ due à des créations d'opérations et des revalorisations d'opérations en cours.

Le stock d'AP se traduit à travers neuf programmes :

- Politique du logement pour 57,935 M€ ;
- Urbanisme et foncier pour 14,588 M€ ;
- ANRU pour 13,693 M€ ;
- Environnement et cadre de vie pour 8,602 M€ ;
- Gestion de l'administration pour 2,712 M€ ;

- Développement urbain pour 1,149 M€ ;
- Mer et littoral et parc naturel pour 1 M€ ;
- Voirie métropolitaine pour 0,988 M€ ;
- Développement économique pour 0,561 M€.

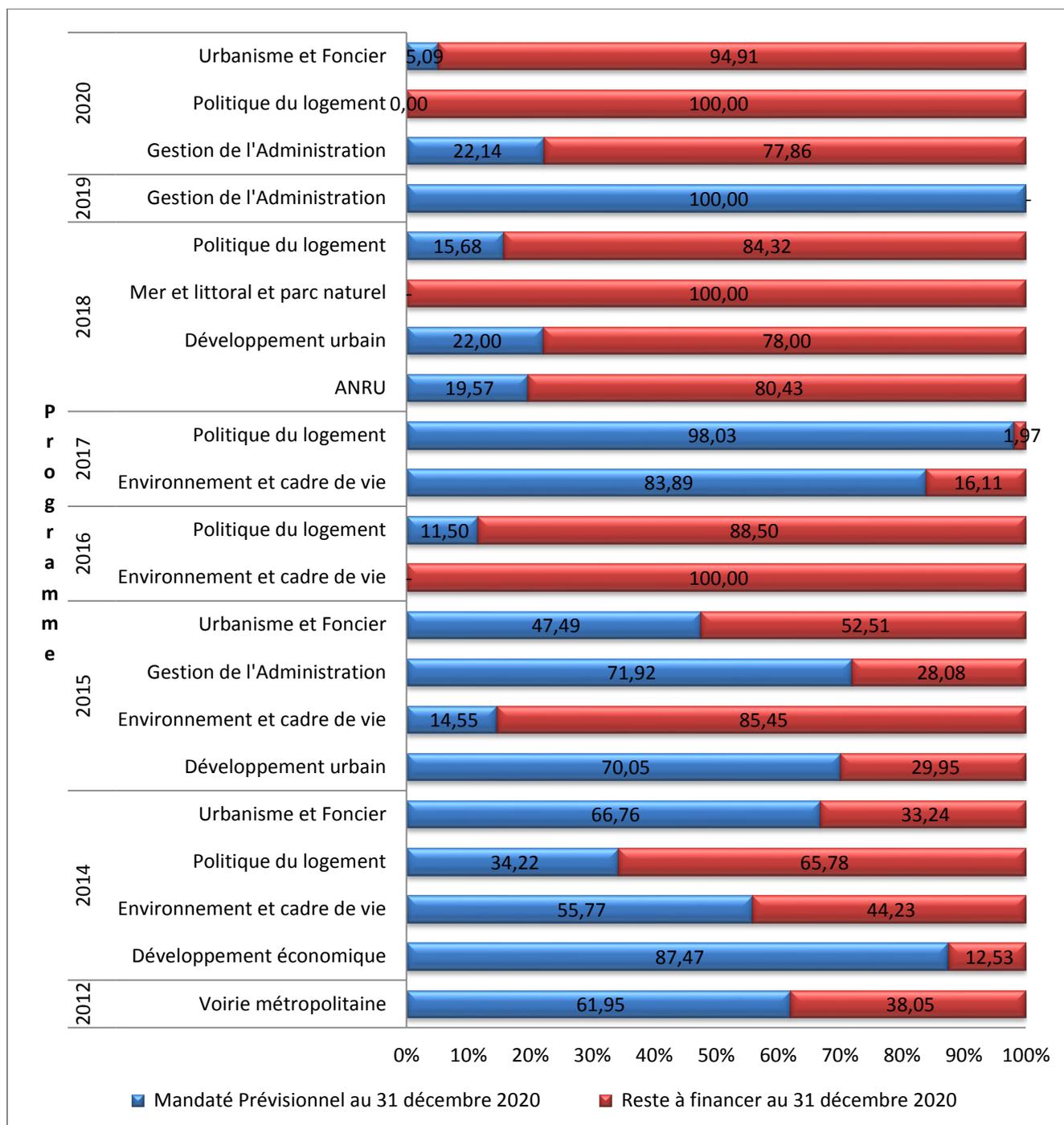
Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 11 703 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 116,064 M€.

Les programmes « Voirie métropolitaine » et « Mer et littoral et parc naturel » n'affichent pas de crédit de paiement pour le budget primitif 2020.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes devrait s'étaler sur **10 ans**.

Avancement des Programmes du pole en charge de l'urbanisme

La représentation de la PPI du pôle en charge de l'Economie est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Le pôle en charge de l'Urbanisme dispose d'un nombre important de programmes pour lesquels les taux d'avancement sont disparates.

Les crédits d'investissement du pôle en charge de l'urbanisme

Les dépenses du pôle en charge de l'Urbanisme s'inscrivent au budget 2020 au montant de 11 703 k€, soit en diminution de 190 k€.

Les principales opérations bénéficiant de crédits se répartissent de la manière suivante :

- 2 500 k€ pour les travaux d'aménagement et de réhabilitation sur le patrimoine bâti métropolitain ;
- 1 500 k€ pour le NPNRU – Préfiguration ;
- 1 400 k€ pour les aides directes au logement
- 1 270 pour les travaux sur copropriétés dégradées ;
- 1 000 k€ pour l'amélioration de l'habitat ancien phase 1 2018/2022 ;
- 1 000 k€ pour les acquisitions foncières.

4.2.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE URBANISME			
Total Recettes de fonctionnement	5,17M€	1,64M€	-3,52M€
Total Dépenses de fonctionnement	9,03M€	8,31M€	-0,73M€

Le budget de ce pôle permettra, notamment, de poursuivre les opérations de lutte contre l'Habitat indigne, avec l'extension de l'Eradication de l'Habitat indigne, la restructuration immobilière et la rénovation urbaine.

Les recettes de ce pôle sont de l'ordre de 1,64 M€ et en diminution de 68,19 % par rapport au Budget Primitif 2019.

Elles se composent uniquement :

- Du Fonds de Solidarité Logement pour 1,60 M€ et de l'Aide au Logement Temporaire pour 0,04 M€ ;

Les dépenses s'élèvent à 8,31 M€ et sont en diminution de 8,03 % par rapport à 2019.

Elles se composent, pour les plus importantes :

- Des subventions à verser dans le cadre des appels à projets - contrats de Ville, dans le cadre des conventions ADIL, Fonds innovation Habitat et Gestion Urbaine renforcée et suite aux appels à projet politique de la Ville, le tout pour 4,72 M€ ;

- Des charges de gestion courante pour 0,78 M€, dont 0,50M€ pour les études de copropriétés dégradées à Marseille et à La Ciotat ;
- De la subvention à l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération Marseillaise (AgAM) pour 0,76 M€ ;
- Des conventions de gestion des Zones d'Activités Economiques (ZAE) pour 0,18 M€.

4.3 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE

4.3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

Le Volume des autorisations de Programmes du pole en charge de l'économie

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de la l'Economie avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Développement économique	49 344 K€	600 K€	3 940 K€	46 004 K€	12 Ans
	Urbanisme et Foncier	3 979 K€	0	0	3 979 K€	n/a

Le montant prévisionnel initial d'AP restant à financer au 01/01/2020 s'élève à 53,323 M€, avec en plus une progression annuelle de 0,600 M€ due à la création de l'opération « Redynamisation des commerces du centre-ville de Marseille ».

Le stock d'AP se traduit à travers deux programmes « Développement économique » pour 49,944 M€ et « Urbanisme et Foncier » pour 3,979 M€.

Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 3,940 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 49,983 M€.

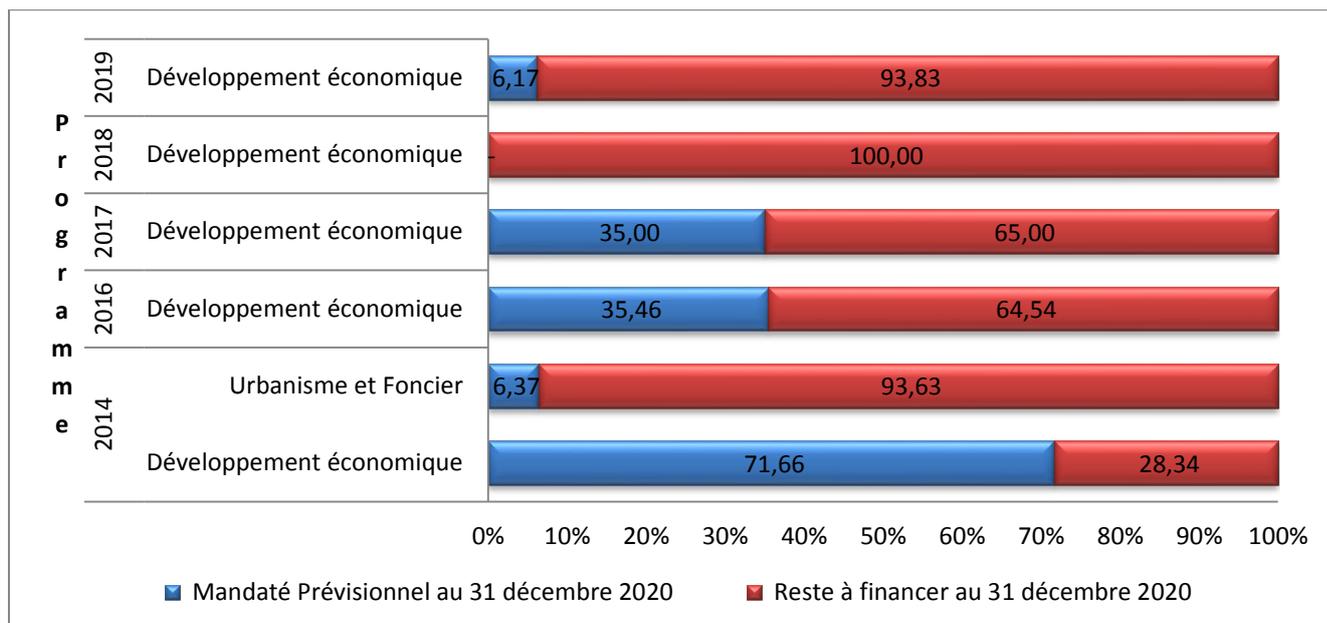
Le programme « Urbanisme et Foncier » n'affiche pas de crédit de paiement pour le budget primitif 2020.

La durée de résorption du programme « Développement économique » s'étale sur **12 ans**.

La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale quant à elle sur **13 ans**.

Avancement des Programmes du pôle en charge de l'économie

La représentation de la PPI du pôle en charge de l'Économie est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Le programme « Urbanisme et Foncier » est le programme le plus ancien et le moins avancé du pôle en charge de l'Économie, avec un peu plus de 6% de réalisation. Il correspond à l'opération « Aménagement de l'échangeur A55/RD9 » qui a du mal à démarrer.

Les opérations du programme « Développement économique » présentent un taux d'avancement limité, autour de 43% en moyenne.

Les crédits d'investissement du pôle en charge de l'économie

Les dépenses du pôle en charge de l'Economie atteignent au budget 2020 le montant de 3 940 k€, soit en diminution de 820 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les principales opérations dotées de crédits se répartissent de la manière suivante :

- 1 320 k€ pour l'opération d'aménagement de Luminy Biotech IV ;
- 1 000 k€ pour la dépollution du site de Bregadan ;
- 500 k€ pour la redynamisation du marché de bureaux en centre-ville de Marseille ;
- 400 k€ pour la réhabilitation de l'Anse du Pharo ;
- 200 k€ pour le Technocentre Henri Fabre des Florides ;
- 200 k€ pour la redynamisation des commerces du centre-ville de Marseille ;
- 180 k€ pour l'aménagement du MI-Biopark.

4.3.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'ECONOMIE

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE ECONOMIQUE			
Total Recettes de fonctionnement	0,00M€	0,00M€	→ 0,00M€
Total Dépenses de fonctionnement	4,38M€	3,92M€	↓ -0,46M€

Le budget 2020 de ce pôle s'inscrit essentiellement dans le cadre d'actions et de subventions récurrentes engagées pour l'accompagnement des jeunes entreprises, l'aide aux associations de Zones d'Activités, le financement du Dispositif d'Amorçage Aix Marseille Provence, le soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté (PLIE), la lutte contre la vacance commerciale en centre-ville et la poursuite du développement de la production de l'offre foncière et immobilière.

A noter également l'intégration dans ce budget, des remboursements dans le cadre de conventions de gestion, des dépenses engagées par les communes du territoire Marseille Provence au titre de la compétence Tourisme

Il n'y a pas de recette pour ce pôle.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3,92 M€ et sont en diminution de 10,49 % par rapport à 2019.

Elles se composent :

- Des dépenses relatives à la gestion courante, notamment les frais d'études géotechniques et de faisabilité pour la création-requalification des ZAE, pour 1,34 M€ ;
- D'aides (sous forme de subventions) dans le cadre de la création d'entreprises, en soutien aux zones d'activités et dans le cadre des Plateformes Locales d'Initiative Economique (PLIE), le tout pour 1,58 M€.
- Des conventions de gestion relatives aux compétences des communes transférées en 2018 pour 1 M€ ;

4.4 FICHE DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC

4.4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge des Infrastructures avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Activité portuaire et de plaisance	14 777 K€	0	3 050 K€	11 727 K€	4 Ans
	Urbanisme et Foncier	1 652 K€	0	100 K€	1 552 K€	16 Ans
	Transports urbains exploitation	2 220 K€	0	0	2 220 K€	n/a
	GEI hors projets spécifiques	128 362 K€	13 400 K€	28 343 K€	113 420 K€	4 Ans
	Voirie métropolitaine	959 K€	0	0	959 K€	n/a
	Environnement et cadre de vie	2 215 K€	0	550 K€	1 665 K€	3 Ans
	ANRU	16 406 K€	0	7 018 K€	9 388 K€	1 Ans
	L2	33 537 K€	0	5 000 K€	28 537 K€	6 Ans
	Boulevard Urbain Sud	170 020 K€	0	24 811 K€	145 209 K€	6 Ans
	Piétonnisation du Vieux-Port	12 598 K€	0	0	12 598 K€	n/a
	Rocade du Jarret	48 550 K€	0	9 357 K€	39 193 K€	4 Ans

Le stock d'AP au 01/01/2020 s'élève à 444,695 M€, en prenant en compte la progression annuelle de 13,400 M€ relative d'une part à la révision de l'opération « Création Tunnel Gèze » et d'autre part au renouvellement de l'opération « Travaux sur ouvrages de franchissement et soutènement ».

Il se traduit à travers onze programmes, par ordre d'importance :

- « Boulevard Urbain Sud » pour 170,020 M€ ;
- « GEI hors projets spécifiques » pour 141,762 M€ ;

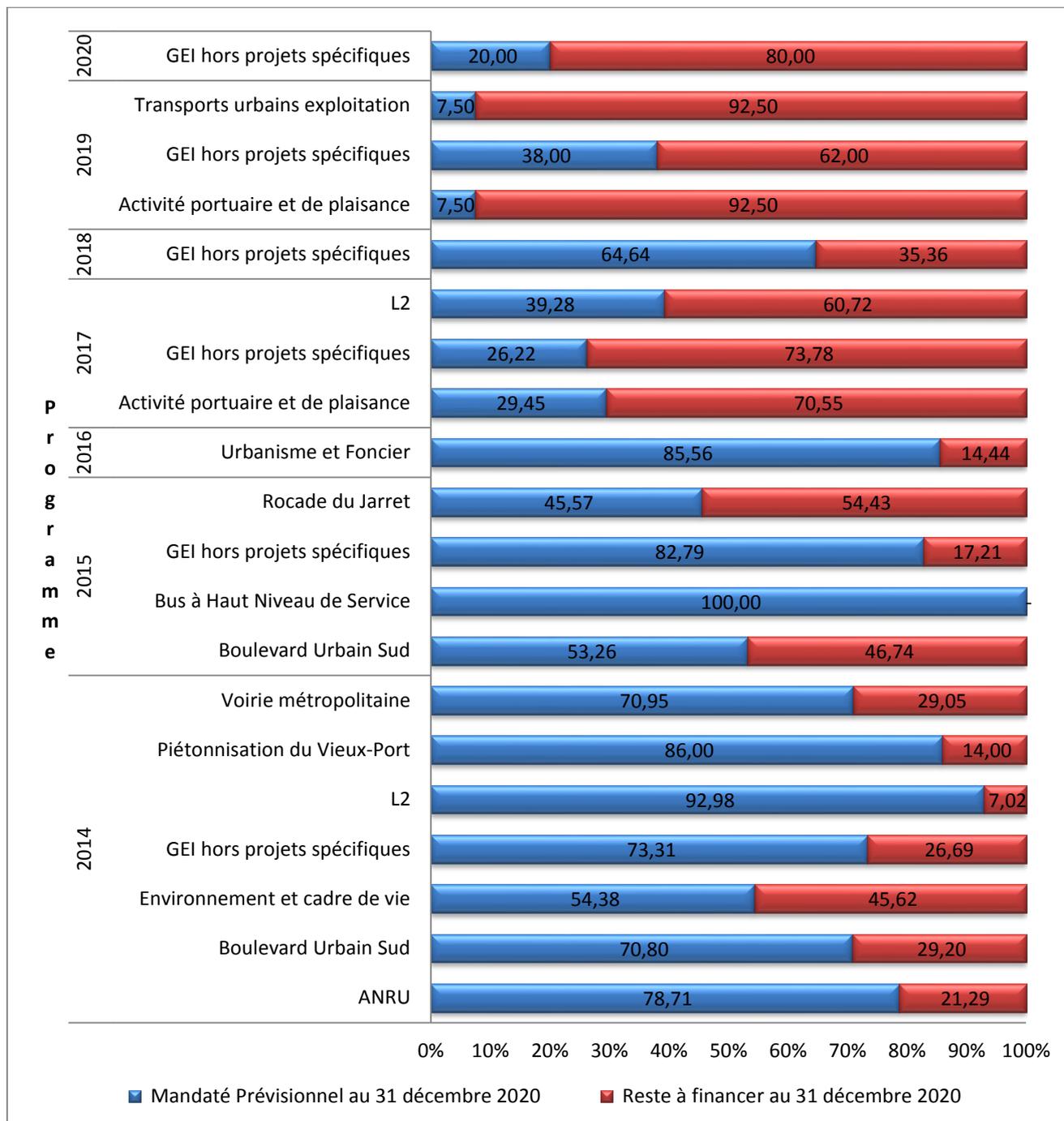
- « Rcade du Jarret » pour 48,550 M€ ;
- « L2 » pour 33,537 M€ ;
- « ANRU » pour 16,406 M€ ;
- « Activité portuaire et de plaisance » pour 14,777 M€ ;
- « Piétonisation du Vieux-Port » pour 12,598 M€ ;
- « Transports urbains exploitation » pour 2,220 M€ ;
- « Environnement et Cadre de vie » pour 2,215 M€ ;
- « Urbanisme et foncier » pour 1,652 M€ ;
- « Voirie métropolitaine » pour 0,959 M€.

Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 78,229 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 366,466 M€.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes devrait s'étaler sur **5 ans**.

Avancement des Programmes du pôle en charge des infrastructures

La représentation de la PPI du pôle en charge des Infrastructures est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Les programmes des années 2014, 2015 et 2016 affichent un taux d'avancement d'environ 70% au 31 décembre 2020.

Les infrastructures d'envergure lancées à compter de 2017 sont quant à elles à moins de la moitié de leur taux d'exécution.

Les crédits d'investissement du pôle en charge des infrastructures

Les dépenses du pôle en charge des grandes Infrastructures sont prévues à 78 229 k€, soit en diminution de 75 690 k€ par rapport au budget primitif 2019, en partie due à des décalages de travaux.

Les principales opérations pour lesquelles les crédits ont été inscrits se répartissent de la manière suivante :

- 23 000 k€ pour la continuité de la réalisation de la voie BUS fortement financée par le Département des Bouches du Rhône ;
- 12 000 k€ pour la requalification des espaces publics du Centre-Ville de Marseille fortement financée par le Département des Bouches du Rhône ;
- 9 357 k€ pour la requalification de la Rcade du Jarret fortement financée par le Département des Bouches du Rhône ;
- 5 000 k€ pour l'aménagement de surface de la L2 suite à sa mise en service en 2018 ;
- 5 000 k€ pour la requalification du Cours Lieutaud entrant dans sa phase opérationnelle fortement financée par le Département des Bouches du Rhône ;
- 4 000 k€ pour les travaux d'aménagement de l'opération ANRU Saint-Barthélemy Picon Busserine ;
- 4 000 k€ pour l'aménagement routier de la Corniche Kennedy ;
- 3 000 k€ pour la participation à la création des voies d'accès à la porte 4 du Grand Port Maritime ;
- 2 000 k€ pour les travaux de sécurisation des ouvrages de franchissement et de soutènement.

Le Volume des autorisations de Programmes du pôle en charge de l'espace public

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de l'Espace public avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Voirie métropolitaine	472 245 K€	-69 881 K€	36 000 K€	366 364 K€	10 Ans
	Environnement et cadre de vie	34 882 K€	0	0	34 882 K€	n/a
	ANRU	84 179 K€	0	4 000 K€	80 179 K€	20 Ans

Le montant prévisionnel initial d'AP restant à financer au 01/01/2020 s'élève à 521,424 M€, en prenant en compte d'une part la clôture de l'opération « DNL-Mise aux normes PMR Lignes TCSP » pour - 97,745 M€ et d'autre part la révision d'opérations en cours pour un montant de 10,785 M€ et la création de l'opération relative aux « Dépenses liées à la gestion de l'éclairage public sur les communes du Territoire » pour 17,080 M€.

Le stock d'AP se décompose en trois programmes, par ordre d'importance :

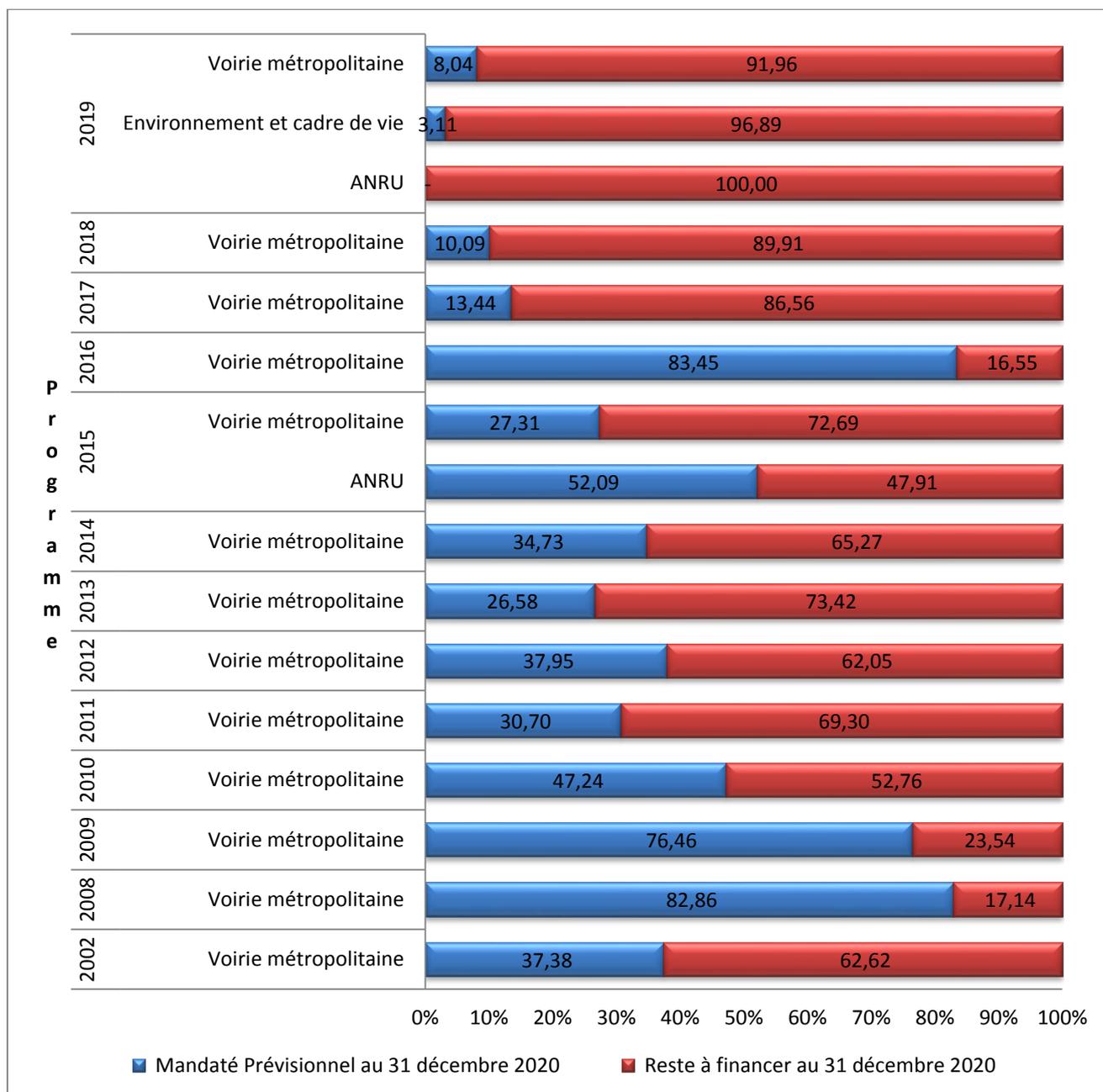
- Voirie métropolitaine : 472,245 M€ ;
- ANRU : 84,179 M€ ;
- Environnement et cadre de vie : 34,882 M€.

Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 40,00 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 481,424 M€.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes devrait s'étaler sur **12 ans**.

Avancement des Programmes du pôle en charge de l'espace public

La représentation de la PPI du pôle en charge de l'Espace public est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Les programmes relatifs à la voirie métropolitaine, tous exercices confondus, affichent un taux d'avancement moyen de 38 %.

Quelques programmes ont été réalisés aux trois quarts. Le reste est à moins de la moitié de sa réalisation.

Les crédits d'investissement du pôle en charge de l'espace public

Le montant des dépenses du pôle en charge de l'Espace public est de 40 000 k€, soit en diminution de 19 370 k€ au regard du budget primitif 2019.

Les crédits affectés au pôle en charge de l'Espace public se déclinent comme suit :

- environ 22 000 k€ pour la réhabilitation et le renforcement de la voirie sur l'ensemble des communes du Territoire de Marseille Provence ;
- environ 12 000 k€ pour les opérations individualisables et spécifiques ainsi que pour les travaux de voirie sur les projets ANRU du Territoire Marseille Provence ;
- environ 6 000 k€ pour les travaux de sécurité et de gestion courante de voirie (entretiens et réparations des murs de soutènement, acquisitions de matériels et véhicules...) ainsi que pour la compétence circulation (signalisations, zones piétonnes, sécurité).

4.4.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ESPACE PUBLIC

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE INFRASTRUCTURES ET ESPACE PUBLIC			
Total Recettes de fonctionnement	7,78M€	7,45M€	↓ -0,32M€
Total Dépenses de fonctionnement	7,79M€	17,71M€	↑ 9,92M€

Pour ce pôle, il est à noter pour la voirie, la concentration des crédits 2020, pour plus de la moitié des crédits sur l'entretien des réseaux. L'effort a été porté sur le mobilier urbain, le marquage routier et les travaux d'aménagement.

Concernant l'éclairage public, les crédits 2020 sont en forte augmentation du fait de l'intégration de cette nouvelle compétence dans le budget de l'EST.

Les recettes de ce pôle sont de l'ordre de 7,20 M€ et en diminution de 7,36 % par rapport au Budget Primitif 2019.

Elles se composent principalement :

- De l'exploitation des concessions parkings pour 7,20 M€.

Les dépenses s'élèvent à 17,71 M€ et sont en augmentation de 127,32 % par rapport au Budget Primitif 2019.

Elles se composent, pour les plus importantes :

- Des marchés relatifs à la voirie et à l'éclairage public (acquisition de matériel urbain, entretien et réparations, maintenances diverses) pour 14,77 M€ ;
- Des marchés relatifs à la circulation urbaine (acquisition de matériel, entretien et réparations de matériel) pour 2,37 M€ ;
- Des marchés relatifs à l'entretien et au gardiennage des parkings pour 0,57 M€.

4.5 FICHE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

4.5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

Le Volume des autorisations de Programmes du pôle en charge de l'eau et du domaine public

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de l'Eau et du Domaine public avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Autres services d'intérêt métropolitain	6 904 K€	0	987 K€	5 917 K€	6 Ans
	Environnement et cadre de vie	1 742 K€	0	723 K€	1 019 K€	1 Ans
	Pluvial	35 967 K€	0	3 852 K€	32 115 K€	8 Ans
	ANRU	3 561 K€	0	438 K€	3 123 K€	7 Ans

Le stock d'AP au 01/01/2020 s'élève à 48,174 M€, sans variation annuelle du volume d'AP.

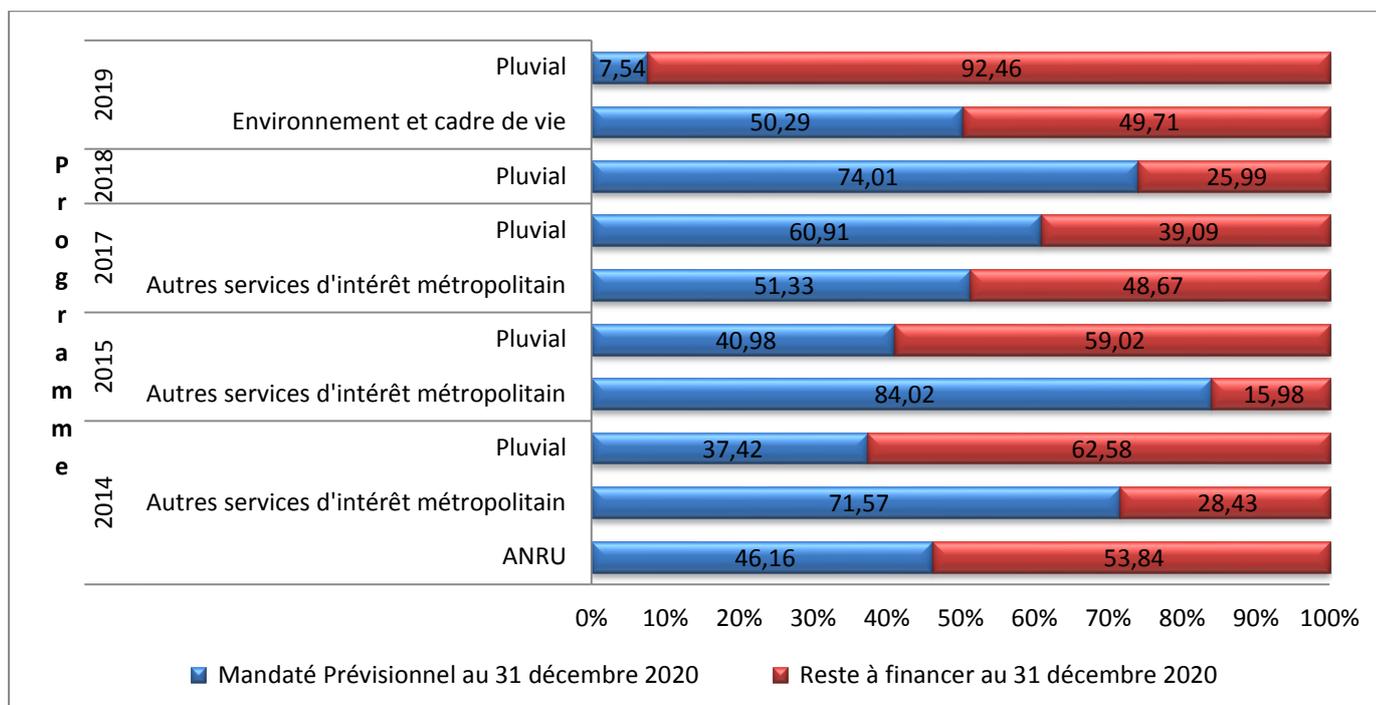
Il se décompose en quatre programmes. Le plus volumineux concerne le « Pluvial » pour 35,967 M€. Les autres programmes sont, par ordre d'importance : « Autres services d'intérêt métropolitain » pour 6,904 M€, « ANRU » pour 3,561 M€ et « Environnement et cadre de vie » pour 1,742 M€.

Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 6 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 42,174 M€.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes devrait s'étaler sur **7 ans**.

Avancement des Programmes du pôle en charge de l'eau et du domaine public

La représentation de la PPI du pôle en charge de l'Eau et du Domaine public est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Les programmes « Pluvial » des années 2014 et 2015 présentent un taux d'avancement inférieur 50% alors que ceux des années 2017 et 2018 affichent des taux bien plus importants.

Tous exercices confondus, le programme « Autres services d'intérêt métropolitain » montre un taux de réalisation de 71 %

Les autres programmes sont environ à la moitié de leur concrétisation.

Les crédits d'investissement du pôle en charge de l'eau et du domaine public

Au pôle en charge de l'Eau et du Domaine public, les dépenses s'évaluent à 6 000 k€, soit en diminution de 3 820 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les principales opérations dotées de crédits en 2020 sont les suivantes :

- 1 086 k€ pour l'aménagement pluvial de La Grave et Les Xaviers ;
- 723 k€ pour la défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) ;
- 585 k€ pour l'aménagement du réseau pluvial de la Zone Mussuguet ;

- 510 k€ pour les travaux de grosses réhabilitations sur le réseau pluvial ;
- 490 k€ pour la modernisation du centre sportif de Fontainieu ;
- 436 k€ pour la construction du cimetière de La Ciotat ;
- 436 k€ pour les travaux sur le réseau pluvial du projet ANRU de Vallon Malpassé ;
- 215 k€ pour le remboursement du réseau unitaire des bassins de rétention au Budget Annexe Assainissement.

4.5.2 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE EAU ET DOMAINE PUBLIC			
Total Recettes de fonctionnement	0,10M€	0,12M€	↑ 0,02M€
Total Dépenses de fonctionnement	15,59M€	14,60M€	↓ -0,99M€

La spécificité pour ce pôle en 2020 est l'intégration de la totalité du budget du complexe sportif de Fontainieu (fonctionnement et investissement) dans le budget de l'EST. A noter également, pour le pluvial, la prise en charge à hauteur de 1,50 M€ par le budget GEMAPI de la dépense la plus importante (forfait SERAMM) pour 13,10 M€.

En fonctionnement, les recettes s'élèvent à 0,02 M€ avec une augmentation par rapport à 2019 de 17,35 %. Elles concernent :

- Les produits des concessions cimetières pour 0,10 M€ ;
- Les produits d'exploitation du complexe sportif pour 0,02 M€.

Les dépenses de la même section sont à hauteur de 14,60 M€, soit une diminution de 6,33 % par rapport à 2019. L'essentiel des dépenses correspond à :

- La redevance de la SERAMM pour 13,10 M€ ;
- Les marchés d'entretien du réseau de Marseille et de sa périphérie pour 1 M€.

4.6 FICHE DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES

4.6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS, LE VOLUME ET L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

Le Volume des autorisations de Programmes du pole en charge DES RESSOURCES

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge des Ressources avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	1 714 K€	30 K€	423 K€	1 321 K€	3 Ans
	Urbanisme et Foncier	16 883 K€	0	0	16 883 K€	n/a

Le montant prévisionnel initial d'AP restant à financer au 01/01/2020 s'élève à 18,597 M€, avec en plus une progression annuelle prévue de 0,300 M€ relative à la révision d'une opération en cours.

Le stock d'AP se traduit à travers deux programmes « Gestion de l'administration » pour 1,744 M€ et « Urbanisme et Foncier » pour 16,883 M€.

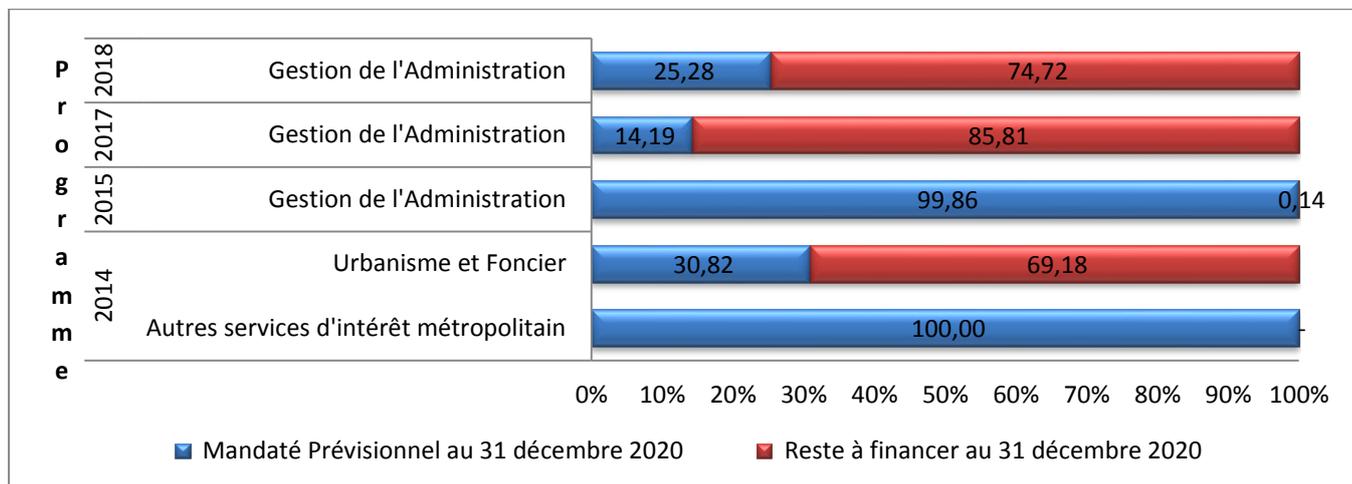
Les crédits de paiement votés au titre de l'exercice 2020 se montent à 0,423 M€, engendrant un reste à financer après le budget primitif de 18,204 M€.

Le programme « Urbanisme et Foncier » n'affiche pas de crédit de paiement pour le budget primitif 2020. Ce programme concerne le remboursement de la TVA à l'établissement public d'aménagement euroméditerranéen. Les crédits de paiement sont positionnés en fonction des opérations terminées et la remise des ouvrages par l'EPAEM.

La durée de résorption du programme « Gestion de l'administration » s'étale sur **3 ans**.

Avancement des Programmes du pôle en charge DES RESSOURCES

La représentation de la PPI du pôle en charge des Ressources est illustrée dans le graphique ci-dessous explicitant l'avancement des programmes.



Les programmes « Autres services d'intérêt métropolitain » de 2014 et « Gestion de l'administration » de 2015 s'achèvent. De nouveaux programmes devraient donc être créés à l'horizon 2021.

Les crédits d'investissement du pôle en charge DES RESSOURCES

Les dépenses du pôle en charge des Ressources se montent à 423 k€, soit en diminution de 2 010 k€ au regard du budget primitif 2019.

Les crédits votés se répartissent sur les opérations suivantes :

- 373 k€ pour l'achat de véhicules pour les besoins des services du Territoire ;
- 50 k€ pour l'achat de mobilier et matériels divers.

4.6.1 LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DU POLE EN CHARGE DES RESSOURCES

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
POLE RESSOURCES			
Total Recettes de fonctionnement	81,15M€	89,58M€	↑ 8,43M€
Total Dépenses de fonctionnement	4,35M€	2,31M€	↓ -2,04M€

Le pôle Ressources voit son périmètre diminuer en 2020 sur le budget de l'EST, du fait de la centralisation des primes d'assurances et des conventions de gestion (chapitre 012) sur le budget principal de la Métropole.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 89,58 M€, soit une augmentation de 10,39 % par rapport à 2019.

Elles concernent :

- La dotation de fonctionnement pour 88,39 M€ qui vient équilibrer la section de fonctionnement du budget de l'EST ;
- Les produits de gestion courante pour 1,19 M€.

Les dépenses de la même section sont à hauteur de 2,31 M€, avec une diminution de 2,04 % par rapport à 2019. Les dépenses du pôle Ressources recouvrent :

- Les honoraires, frais d'actes et de contentieux pour 0,15 M€ pour la Direction des Affaires Juridiques ;
- Les intérêts moratoires pour la Direction des Finances pour 0,17 M€ ;
- Les dépenses de gestion courante pour La Direction Patrimoine et Logistique pour 1,26M€ ;
- Les dépenses de la Direction de la communication à hauteur de 0,74 M€ dont 0,51 M€ prévus pour le versement de subventions aux associations.

Répartition des CP 2020 du Pôle Espace Public

CP 2020 Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
DNL	Voirie métropolitaine	141142BP	AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX TECHNIQUES POUR LE SERVICE TUNNELS SUR LE SITE DE VAUDOYER	10 000,00
			MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJOR	70 000,00
		151141BP	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT°	80 000,00
		151142BP	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFIC	20 000,00
			DNL - AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES 2012 - 2016	100 000,00
			DNL FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	300 000,00
			DNL GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	380 000,00
			EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES	140 000,00
			GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC: EXTENSION DU RÉSEAU	140 000,00
			GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2019	50 000,00
			MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS DES TUNNELS	150 000,00
			PGT AXE LITTORAL: MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	50 000,00
			Remise aux normes de plans de réseaux de classe A et numérisation des archives	45 000,00
			RENOVATION CONTRÔLE D'ACCES ZONES PIETONNES	140 000,00
			SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFFIC DEUXIEME TRANCHE	80 000,00
		191141BP	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement	50 000,00
			DNL-DGEP-Acquisition de matériels	1 447 500,00
			DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées	30 000,00
			DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux	2 500,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale	720 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale	200 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement	250 000,00
			DNL-DGEP-Itinéraires cyclables	300 000,00
	ETUDES DE VOIRIE	1 000 000,00		
	Projet 2019 BS Rénovation mur d'images du PC Tunnels	235 000,00		
Total DNL				5 990 000,00
ALLAUCH	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ALLAUCH	740 000,00
		171141BP	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	1 280 000,00
Total ALLAUCH				2 020 000,00
CARNOUX-EN-PROVENCE	Voirie métropolitaine	141141BP	CARNOUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARNOUX EN PROVENCE	425 000,00
Total CARNOUX-EN-PROVENCE				525 000,00
CARRY-LE-ROUET	Voirie métropolitaine	141141BP	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV ET IMPASSE BOCOUMAJOUR	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARRY LE ROUET	380 000,00
Total CARRY-LE-ROUET				500 000,00
CASSIS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CASSIS	556 000,00
		171141BP	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	100 000,00
Total CASSIS				656 000,00
CEYRESTE	Voirie métropolitaine	141141BP	CEYRESTE AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE RD3 LOUIS JULIEN - 2EME TRANCHE	50 000,00
		151141BP	CEYRESTE - CREATION D'UN CHEMINEMENT MODES DOUX PIETONS / VELOS LE LONG DU CHEMIN DES PEUPLIERS	285 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CEYRESTE	232 000,00
Total CEYRESTE				567 000,00
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	Voirie métropolitaine	141141BP	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATTILIO ET DU CHÂTEAU MOUSTIER	120 000,00
			CHATO-GIRATOIRE LAURE/14 JUILLET/BASTIDE NEUVE	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	800 000,00
Total CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES				1 040 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
ENSUES-LA-REDONNE	Voirie métropolitaine	141141BP	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE SECURITE VALLON DE GRAFFIANE	50 000,00
			ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DES VOIES DU PAE DES COULINS	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ENSUES LA REDONNE	300 000,00
Total ENSUES-LA-REDONNE				450 000,00
GEMENOS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GEMENOS	432 000,00
Total GEMENOS				432 000,00
GIGNAC-LA-NERTHE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GIGNAC LA NERTHE	500 000,00
		191141BP	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	100 000,00
Total GIGNAC-LA-NERTHE				600 000,00
LA CIOTAT	Voirie métropolitaine	151141BP	LA CIOTAT - RESTRUCTURATION DES VOIES DU VIEUX LA CIOTAT	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LA CIOTAT	836 000,00
Total LA CIOTAT				936 000,00
LE ROVE	Voirie métropolitaine	141141BP	ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSEE VILLAGE	250 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LE ROVE	250 000,00
Total LE ROVE				500 000,00
MARIGNANE	ANRU	151240BP	MARIGNANE- ANRU- AMENAGT DU CENTRE VILLE	800 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARIGNANE - - Aménagement DE LACANAU	180 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARIGNANE	850 000,00
Total MARIGNANE				1 830 000,00
MARSEILLE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARSEILLE	14 718 000,00
Total MARSEILLE				14 718 000,00
MARSEILLE 1er Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE QUARTIER NOAILLES RUE HALLES CHARLES DELACROIX - LES FEUILLANTS	200 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	800 000,00
		181141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE DES CATALANS	1 000 000,00
Total MARSEILLE 1er Secteur				2 000 000,00
MARSEILLE 2ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	1 100 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES RUES DU PANIER	80 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES MOULINS	50 000,00
Total MARSEILLE 2ème Secteur				1 230 000,00
MARSEILLE 3ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	180 000,00
		171141BP	MARS - REFECTON GENERALE BD DE ROUX	50 000,00
		191141BP	Marseille 13005 - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	50 000,00
Total MARSEILLE 3ème Secteur				280 000,00
MARSEILLE 4ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement de la place bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement	150 000,00
			MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	200 000,00
Total MARSEILLE 4ème Secteur				350 000,00
MARSEILLE 5ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU ZUS SOUDE HAUTS DE MAZARGUES	2 000 000,00
	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13010 - Rue François Mauriac	100 000,00
		201141BP	Marseille 5ème secteur - Aménagement du ch de Morgiou	100 000,00
Total MARSEILLE 5ème Secteur				2 200 000,00
MARSEILLE 6ème Secteur	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13012 - Elargissement de la Traverse des Caillols entre la Commanderie et la Traverse de la Serviane	100 000,00
			MARSEILLE 13012- Requalification de la Rue Montaigne et de la Place de l'Eglise - MESISSEREL	400 000,00
Total MARSEILLE 6ème Secteur				500 000,00
MARSEILLE 7ème Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALPHONSE DAUDET ENTRE BD DES TILLEULS ET TRAVERSE DES CYPRES (DOUBLON)	120 000,00
		151141BP	ELARGISSEMENT DE LA TRAVERSE GIBRALTAR	150 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13013 - Aménagement du rond point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse	50 000,00
Total MARSEILLE 7ème Secteur				320 000,00
MARSEILLE 8ème secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE - ANRU Opération Plan d'Aou St Antoine La Viste	100 000,00
	Voirie métropolitaine	181141BP	MARS-AMGMT PLACE MALETERRE	100 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13016 - Aménagement de la rue Rabelais	100 000,00
Total MARSEILLE 8ème secteur				300 000,00
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE PLAN DE CUQUES	400 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	191141BP	PLAN DE CUQUES - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest	50 000,00
Total PLAN-DE-CUQUES				450 000,00
ROQUEFORT-LA-BEDOULE	Voirie métropolitaine	141141BP	POURSUITE AMENAGEMENT PARC ACTIVITES PLAINE DU CAIRE I ET II	50 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ROQUEFORT LA BEDOULE	275 000,00
Total ROQUEFORT-LA-BEDOULE				325 000,00
SAINT-VICTORET	Voirie métropolitaine	141141BP	ST VICTORET - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAINT VICTORET	376 000,00
Total SAINT-VICTORET				476 000,00
SAUSSET-LES-PINS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAUSSET LES PINS	380 000,00
		191141BP	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'hermitage jusqu'au carrefour du Bd Audibert.	50 000,00
Total SAUSSET-LES-PINS				430 000,00
SEPTEMES-LES-VALLONS	Voirie métropolitaine	151141BP	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	10 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SEPTEMES LES VALLONS	365 000,00
Total SEPTEMES-LES-VALLONS				375 000,00
Total général				40 000 000,00

Répartition des CP 2020 du Pôle Espace Public

CP 2020 Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
DNL	Voirie métropolitaine	141142BP	AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX TECHNIQUES POUR LE SERVICE TUNNELS SUR LE SITE DE VAUDOYER	10 000,00
			MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJOR	70 000,00
		151141BP	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT°	80 000,00
		151142BP	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFIC	20 000,00
			DNL - AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES 2012 - 2016	100 000,00
			DNL FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	300 000,00
			DNL GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	380 000,00
			EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES	140 000,00
			GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC: EXTENSION DU RÉSEAU	140 000,00
			GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2019	50 000,00
			MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS DES TUNNELS	150 000,00
			PGT AXE LITTORAL: MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	50 000,00
			Remise aux normes de plans de réseaux de classe A et numérisation des archives	45 000,00
			RENOVATION CONTRÔLE D'ACCES ZONES PIETONNES	140 000,00
			SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFFIC DEUXIEME TRANCHE	80 000,00
		191141BP	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement	50 000,00
			DNL-DGEP-Acquisition de matériels	1 447 500,00
			DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées	30 000,00
			DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux	2 500,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale	720 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale	200 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement	250 000,00
			DNL-DGEP-Itinéraires cyclables	300 000,00
	ETUDES DE VOIRIE	1 000 000,00		
	Projet 2019 BS Rénovation mur d'images du PC Tunnels	235 000,00		
Total DNL				5 990 000,00
ALLAUCH	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ALLAUCH	740 000,00
		171141BP	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	1 280 000,00
Total ALLAUCH				2 020 000,00
CARNOUX-EN-PROVENCE	Voirie métropolitaine	141141BP	CARNOUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARNOUX EN PROVENCE	425 000,00
Total CARNOUX-EN-PROVENCE				525 000,00
CARRY-LE-ROUET	Voirie métropolitaine	141141BP	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV ET IMPASSE BOCOUMAJOUR	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARRY LE ROUET	380 000,00
Total CARRY-LE-ROUET				500 000,00
CASSIS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CASSIS	556 000,00
		171141BP	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	100 000,00
Total CASSIS				656 000,00
CEYRESTE	Voirie métropolitaine	141141BP	CEYRESTE AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE RD3 LOUIS JULIEN - 2EME TRANCHE	50 000,00
		151141BP	CEYRESTE - CREATION D'UN CHEMINEMENT MODES DOUX PIETONS / VELOS LE LONG DU CHEMIN DES PEUPLIERS	285 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CEYRESTE	232 000,00
Total CEYRESTE				567 000,00
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	Voirie métropolitaine	141141BP	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATTILIO ET DU CHÂTEAU MOUSTIER	120 000,00
			CHATO-GIRATOIRE LAURE/14 JUILLET/BASTIDE NEUVE	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	800 000,00
Total CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES				1 040 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
ENSUES-LA-REDONNE	Voirie métropolitaine	141141BP	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE SECURITE VALLON DE GRAFFIANE	50 000,00
			ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DES VOIES DU PAE DES COULINS	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ENSUES LA REDONNE	300 000,00
Total ENSUES-LA-REDONNE				450 000,00
GEMENOS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GEMENOS	432 000,00
Total GEMENOS				432 000,00
GIGNAC-LA-NERTHE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GIGNAC LA NERTHE	500 000,00
		191141BP	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	100 000,00
Total GIGNAC-LA-NERTHE				600 000,00
LA CIOTAT	Voirie métropolitaine	151141BP	LA CIOTAT - RESTRUCTURATION DES VOIES DU VIEUX LA CIOTAT	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LA CIOTAT	836 000,00
Total LA CIOTAT				936 000,00
LE ROVE	Voirie métropolitaine	141141BP	ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSEE VILLAGE	250 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LE ROVE	250 000,00
Total LE ROVE				500 000,00
MARIGNANE	ANRU	151240BP	MARIGNANE- ANRU- AMENAGT DU CENTRE VILLE	800 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARIGNANE - - Aménagement DE LACANAU	180 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARIGNANE	850 000,00
Total MARIGNANE				1 830 000,00
MARSEILLE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARSEILLE	14 718 000,00
Total MARSEILLE				14 718 000,00
MARSEILLE 1er Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE QUARTIER NOAILLES RUE HALLES CHARLES DELACROIX - LES FEUILLANTS	200 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	800 000,00
		181141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE DES CATALANS	1 000 000,00
Total MARSEILLE 1er Secteur				2 000 000,00
MARSEILLE 2ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	1 100 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES RUES DU PANIER	80 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES MOULINS	50 000,00
Total MARSEILLE 2ème Secteur				1 230 000,00
MARSEILLE 3ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	180 000,00
		171141BP	MARS - REFECTON GENERALE BD DE ROUX	50 000,00
		191141BP	Marseille 13005 - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	50 000,00
Total MARSEILLE 3ème Secteur				280 000,00
MARSEILLE 4ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement de la place bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement	150 000,00
			MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	200 000,00
Total MARSEILLE 4ème Secteur				350 000,00
MARSEILLE 5ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU ZUS SOUDE HAUTS DE MAZARGUES	2 000 000,00
	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13010 - Rue François Mauriac	100 000,00
		201141BP	Marseille 5ème secteur - Aménagement du ch de Morgiou	100 000,00
Total MARSEILLE 5ème Secteur				2 200 000,00
MARSEILLE 6ème Secteur	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13012 - Elargissement de la Traverse des Caillols entre la Commanderie et la Traverse de la Serviane	100 000,00
			MARSEILLE 13012- Requalification de la Rue Montaigne et de la Place de l'Eglise - MESISSEREL	400 000,00
Total MARSEILLE 6ème Secteur				500 000,00
MARSEILLE 7ème Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALPHONSE DAUDET ENTRE BD DES TILLEULS ET TRAVERSE DES CYPRES (DOUBLON)	120 000,00
		151141BP	ELARGISSEMENT DE LA TRAVERSE GIBRALTAR	150 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13013 - Aménagement du rond point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse	50 000,00
Total MARSEILLE 7ème Secteur				320 000,00
MARSEILLE 8ème secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE - ANRU Opération Plan d'Aou St Antoine La Viste	100 000,00
	Voirie métropolitaine	181141BP	MARS-AMGMT PLACE MALETERRE	100 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13016 - Aménagement de la rue Rabelais	100 000,00
Total MARSEILLE 8ème secteur				300 000,00
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE PLAN DE CUQUES	400 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	191141BP	PLAN DE CUQUES - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest	50 000,00
Total PLAN-DE-CUQUES				450 000,00
ROQUEFORT-LA-BEDOULE	Voirie métropolitaine	141141BP	POURSUITE AMENAGEMENT PARC ACTIVITES PLAINE DU CAIRE I ET II	50 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ROQUEFORT LA BEDOULE	275 000,00
Total ROQUEFORT-LA-BEDOULE				325 000,00
SAINT-VICTORET	Voirie métropolitaine	141141BP	ST VICTORET - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAINT VICTORET	376 000,00
Total SAINT-VICTORET				476 000,00
SAUSSET-LES-PINS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAUSSET LES PINS	380 000,00
		191141BP	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'hermitage jusqu'au carrefour du Bd Audibert.	50 000,00
Total SAUSSET-LES-PINS				430 000,00
SEPTEMES-LES-VALLONS	Voirie métropolitaine	151141BP	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	10 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SEPTEMES LES VALLONS	365 000,00
Total SEPTEMES-LES-VALLONS				375 000,00
Total général				40 000 000,00

Répartition des CP 2020 du Pôle Espace Public

CP 2020 Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
DNL	Voirie métropolitaine	141142BP	AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX TECHNIQUES POUR LE SERVICE TUNNELS SUR LE SITE DE VAUDOYER	10 000,00
			MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJOR	70 000,00
		151141BP	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT°	80 000,00
		151142BP	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFIC	20 000,00
			DNL - AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES 2012 - 2016	100 000,00
			DNL FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	300 000,00
			DNL GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	380 000,00
			EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES	140 000,00
			GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC: EXTENSION DU RÉSEAU	140 000,00
			GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2019	50 000,00
			MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS DES TUNNELS	150 000,00
			PGT AXE LITTORAL: MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	50 000,00
			Remise aux normes de plans de réseaux de classe A et numérisation des archives	45 000,00
			RENOVATION CONTRÔLE D'ACCES ZONES PIETONNES	140 000,00
			SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFFIC DEUXIEME TRANCHE	80 000,00
		191141BP	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement	50 000,00
			DNL-DGEP-Acquisition de matériels	1 447 500,00
			DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées	30 000,00
			DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux	2 500,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale	720 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale	200 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement	250 000,00
			DNL-DGEP-Itinéraires cyclables	300 000,00
	ETUDES DE VOIRIE	1 000 000,00		
	Projet 2019 BS Rénovation mur d'images du PC Tunnels	235 000,00		
Total DNL				5 990 000,00
ALLAUCH	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ALLAUCH	740 000,00
		171141BP	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	1 280 000,00
Total ALLAUCH				2 020 000,00
CARNOUX-EN-PROVENCE	Voirie métropolitaine	141141BP	CARNOUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARNOUX EN PROVENCE	425 000,00
Total CARNOUX-EN-PROVENCE				525 000,00
CARRY-LE-ROUET	Voirie métropolitaine	141141BP	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV ET IMPASSE BOCOUMAJOUR	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARRY LE ROUET	380 000,00
Total CARRY-LE-ROUET				500 000,00
CASSIS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CASSIS	556 000,00
		171141BP	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	100 000,00
Total CASSIS				656 000,00
CEYRESTE	Voirie métropolitaine	141141BP	CEYRESTE AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE RD3 LOUIS JULIEN - 2EME TRANCHE	50 000,00
		151141BP	CEYRESTE - CREATION D'UN CHEMINEMENT MODES DOUX PIETONS / VELOS LE LONG DU CHEMIN DES PEUPLIERS	285 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CEYRESTE	232 000,00
Total CEYRESTE				567 000,00
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	Voirie métropolitaine	141141BP	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATTILIO ET DU CHÂTEAU MOUSTIER	120 000,00
			CHATO-GIRATOIRE LAURE/14 JUILLET/BASTIDE NEUVE	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	800 000,00
Total CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES				1 040 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
ENSUES-LA-REDONNE	Voirie métropolitaine	141141BP	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE SECURITE VALLON DE GRAFFIANE	50 000,00
			ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DES VOIES DU PAE DES COULINS	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ENSUES LA REDONNE	300 000,00
Total ENSUES-LA-REDONNE				450 000,00
GEMENOS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GEMENOS	432 000,00
Total GEMENOS				432 000,00
GIGNAC-LA-NERTHE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GIGNAC LA NERTHE	500 000,00
		191141BP	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	100 000,00
Total GIGNAC-LA-NERTHE				600 000,00
LA CIOTAT	Voirie métropolitaine	151141BP	LA CIOTAT - RESTRUCTURATION DES VOIES DU VIEUX LA CIOTAT	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LA CIOTAT	836 000,00
Total LA CIOTAT				936 000,00
LE ROVE	Voirie métropolitaine	141141BP	ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSEE VILLAGE	250 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LE ROVE	250 000,00
Total LE ROVE				500 000,00
MARIGNANE	ANRU	151240BP	MARIGNANE- ANRU- AMENAGT DU CENTRE VILLE	800 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARIGNANE - - Aménagement DE LACANAU	180 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARIGNANE	850 000,00
Total MARIGNANE				1 830 000,00
MARSEILLE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARSEILLE	14 718 000,00
Total MARSEILLE				14 718 000,00
MARSEILLE 1er Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE QUARTIER NOAILLES RUE HALLES CHARLES DELACROIX - LES FEUILLANTS	200 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	800 000,00
		181141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE DES CATALANS	1 000 000,00
Total MARSEILLE 1er Secteur				2 000 000,00
MARSEILLE 2ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	1 100 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES RUES DU PANIER	80 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES MOULINS	50 000,00
Total MARSEILLE 2ème Secteur				1 230 000,00
MARSEILLE 3ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	180 000,00
		171141BP	MARS - REFECTON GENERALE BD DE ROUX	50 000,00
		191141BP	Marseille 13005 - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	50 000,00
Total MARSEILLE 3ème Secteur				280 000,00
MARSEILLE 4ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement de la place bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement	150 000,00
			MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	200 000,00
Total MARSEILLE 4ème Secteur				350 000,00
MARSEILLE 5ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU ZUS SOUDE HAUTS DE MAZARGUES	2 000 000,00
	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13010 - Rue François Mauriac	100 000,00
		201141BP	Marseille 5ème secteur - Aménagement du ch de Morgiou	100 000,00
Total MARSEILLE 5ème Secteur				2 200 000,00
MARSEILLE 6ème Secteur	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13012 - Elargissement de la Traverse des Caillols entre la Commanderie et la Traverse de la Serviane	100 000,00
			MARSEILLE 13012- Requalification de la Rue Montaigne et de la Place de l'Eglise - MESISSEREL	400 000,00
Total MARSEILLE 6ème Secteur				500 000,00
MARSEILLE 7ème Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALPHONSE DAUDET ENTRE BD DES TILLEULS ET TRAVERSE DES CYPRES (DOUBLON)	120 000,00
		151141BP	ELARGISSEMENT DE LA TRAVERSE GIBALTAR	150 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13013 - Aménagement du rond point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse	50 000,00
Total MARSEILLE 7ème Secteur				320 000,00
MARSEILLE 8ème secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE - ANRU Opération Plan d'Aou St Antoine La Viste	100 000,00
	Voirie métropolitaine	181141BP	MARS-AMGMT PLACE MALETERRE	100 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13016 - Aménagement de la rue Rabelais	100 000,00
Total MARSEILLE 8ème secteur				300 000,00
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE PLAN DE CUQUES	400 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	191141BP	PLAN DE CUQUES - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest	50 000,00
Total PLAN-DE-CUQUES				450 000,00
ROQUEFORT-LA-BEDOULE	Voirie métropolitaine	141141BP	POURSUITE AMENAGEMENT PARC ACTIVITES PLAINE DU CAIRE I ET II	50 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ROQUEFORT LA BEDOULE	275 000,00
Total ROQUEFORT-LA-BEDOULE				325 000,00
SAINT-VICTORET	Voirie métropolitaine	141141BP	ST VICTORET - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAINT VICTORET	376 000,00
Total SAINT-VICTORET				476 000,00
SAUSSET-LES-PINS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAUSSET LES PINS	380 000,00
		191141BP	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'hermitage jusqu'au carrefour du Bd Audibert.	50 000,00
Total SAUSSET-LES-PINS				430 000,00
SEPTEMES-LES-VALLONS	Voirie métropolitaine	151141BP	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	10 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SEPTEMES LES VALLONS	365 000,00
Total SEPTEMES-LES-VALLONS				375 000,00
Total général				40 000 000,00

Répartition des CP 2020 du Pôle Espace Public

CP 2020 Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
DNL	Voirie métropolitaine	141142BP	AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX TECHNIQUES POUR LE SERVICE TUNNELS SUR LE SITE DE VAUDOYER	10 000,00
			MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJOR	70 000,00
		151141BP	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT°	80 000,00
		151142BP	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFIC	20 000,00
			DNL - AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES 2012 - 2016	100 000,00
			DNL FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	300 000,00
			DNL GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	380 000,00
			EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES	140 000,00
			GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC: EXTENSION DU RÉSEAU	140 000,00
			GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2019	50 000,00
			MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS DES TUNNELS	150 000,00
			PGT AXE LITTORAL: MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	50 000,00
			Remise aux normes de plans de réseaux de classe A et numérisation des archives	45 000,00
			RENOVATION CONTRÔLE D'ACCES ZONES PIETONNES	140 000,00
			SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFFIC DEUXIEME TRANCHE	80 000,00
		191141BP	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement	50 000,00
			DNL-DGEP-Acquisition de matériels	1 447 500,00
			DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées	30 000,00
			DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux	2 500,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale	720 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale	200 000,00
			DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement	250 000,00
			DNL-DGEP-Itinéraires cyclables	300 000,00
	ETUDES DE VOIRIE	1 000 000,00		
	Projet 2019 BS Rénovation mur d'images du PC Tunnels	235 000,00		
Total DNL				5 990 000,00
ALLAUCH	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ALLAUCH	740 000,00
		171141BP	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	1 280 000,00
Total ALLAUCH				2 020 000,00
CARNOUX-EN-PROVENCE	Voirie métropolitaine	141141BP	CARNOUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARNOUX EN PROVENCE	425 000,00
Total CARNOUX-EN-PROVENCE				525 000,00
CARRY-LE-ROUET	Voirie métropolitaine	141141BP	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV ET IMPASSE BOCOUMAJOUR	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARRY LE ROUET	380 000,00
Total CARRY-LE-ROUET				500 000,00
CASSIS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CASSIS	556 000,00
		171141BP	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	100 000,00
Total CASSIS				656 000,00
CEYRESTE	Voirie métropolitaine	141141BP	CEYRESTE AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE RD3 LOUIS JULIEN - 2EME TRANCHE	50 000,00
		151141BP	CEYRESTE - CREATION D'UN CHEMINEMENT MODES DOUX PIETONS / VELOS LE LONG DU CHEMIN DES PEUPLIERS	285 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CEYRESTE	232 000,00
Total CEYRESTE				567 000,00
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	Voirie métropolitaine	141141BP	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATTILIO ET DU CHÂTEAU MOUSTIER	120 000,00
			CHATO-GIRATOIRE LAURE/14 JUILLET/BASTIDE NEUVE	120 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	800 000,00
Total CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES				1 040 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
ENSUES-LA-REDONNE	Voirie métropolitaine	141141BP	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE SECURITE VALLON DE GRAFFIANE	50 000,00
			ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DES VOIES DU PAE DES COULINS	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ENSUES LA REDONNE	300 000,00
Total ENSUES-LA-REDONNE				450 000,00
GEMENOS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GEMENOS	432 000,00
Total GEMENOS				432 000,00
GIGNAC-LA-NERTHE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GIGNAC LA NERTHE	500 000,00
		191141BP	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	100 000,00
Total GIGNAC-LA-NERTHE				600 000,00
LA CIOTAT	Voirie métropolitaine	151141BP	LA CIOTAT - RESTRUCTURATION DES VOIES DU VIEUX LA CIOTAT	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LA CIOTAT	836 000,00
Total LA CIOTAT				936 000,00
LE ROVE	Voirie métropolitaine	141141BP	ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSEE VILLAGE	250 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LE ROVE	250 000,00
Total LE ROVE				500 000,00
MARIGNANE	ANRU	151240BP	MARIGNANE- ANRU- AMENAGT DU CENTRE VILLE	800 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARIGNANE - - Aménagement DE LACANAU	180 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARIGNANE	850 000,00
Total MARIGNANE				1 830 000,00
MARSEILLE	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARSEILLE	14 718 000,00
Total MARSEILLE				14 718 000,00
MARSEILLE 1er Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE QUARTIER NOAILLES RUE HALLES CHARLES DELACROIX - LES FEUILLANTS	200 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	800 000,00
		181141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE DES CATALANS	1 000 000,00
Total MARSEILLE 1er Secteur				2 000 000,00
MARSEILLE 2ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	1 100 000,00
	Voirie métropolitaine	141141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES RUES DU PANIER	80 000,00
		151141BP	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES MOULINS	50 000,00
Total MARSEILLE 2ème Secteur				1 230 000,00
MARSEILLE 3ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	180 000,00
		171141BP	MARS - REFECTON GENERALE BD DE ROUX	50 000,00
		191141BP	Marseille 13005 - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	50 000,00
Total MARSEILLE 3ème Secteur				280 000,00
MARSEILLE 4ème Secteur	Voirie métropolitaine	151141BP	MARSEILLE - Aménagement de la place bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement	150 000,00
			MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	200 000,00
Total MARSEILLE 4ème Secteur				350 000,00
MARSEILLE 5ème Secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE-ANRU ZUS SOUDE HAUTS DE MAZARGUES	2 000 000,00
	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13010 - Rue François Mauriac	100 000,00
		201141BP	Marseille 5ème secteur - Aménagement du ch de Morgiou	100 000,00
Total MARSEILLE 5ème Secteur				2 200 000,00
MARSEILLE 6ème Secteur	Voirie métropolitaine	191141BP	MARSEILLE 13012 - Elargissement de la Traverse des Caillols entre la Commanderie et la Traverse de la Serviane	100 000,00
			MARSEILLE 13012- Requalification de la Rue Montaigne et de la Place de l'Eglise - MESISSEREL	400 000,00
Total MARSEILLE 6ème Secteur				500 000,00
MARSEILLE 7ème Secteur	Voirie métropolitaine	141141BP	AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALPHONSE DAUDET ENTRE BD DES TILLEULS ET TRAVERSE DES CYPRES (DOUBLON)	120 000,00
		151141BP	ELARGISSEMENT DE LA TRAVERSE GIBRALTAR	150 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13013 - Aménagement du rond point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse	50 000,00
Total MARSEILLE 7ème Secteur				320 000,00
MARSEILLE 8ème secteur	ANRU	151240BP	MARSEILLE - ANRU Opération Plan d'Aou St Antoine La Viste	100 000,00
	Voirie métropolitaine	181141BP	MARS-AMGMT PLACE MALETERRE	100 000,00
		191141BP	MARSEILLE 13016 - Aménagement de la rue Rabelais	100 000,00
Total MARSEILLE 8ème secteur				300 000,00
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE PLAN DE CUQUES	400 000,00

Localisation	Libellé programme	code AP	Libellé Opération	Total
PLAN-DE-CUQUES	Voirie métropolitaine	191141BP	PLAN DE CUQUES - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest	50 000,00
Total PLAN-DE-CUQUES				450 000,00
ROQUEFORT-LA-BEDOULE	Voirie métropolitaine	141141BP	POURSUITE AMENAGEMENT PARC ACTIVITES PLAINE DU CAIRE I ET II	50 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ROQUEFORT LA BEDOULE	275 000,00
Total ROQUEFORT-LA-BEDOULE				325 000,00
SAINT-VICTORET	Voirie métropolitaine	141141BP	ST VICTORET - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	100 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAINT VICTORET	376 000,00
Total SAINT-VICTORET				476 000,00
SAUSSET-LES-PINS	Voirie métropolitaine	161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAUSSET LES PINS	380 000,00
		191141BP	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'hermitage jusqu'au carrefour du Bd Audibert.	50 000,00
Total SAUSSET-LES-PINS				430 000,00
SEPTEMES-LES-VALLONS	Voirie métropolitaine	151141BP	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	10 000,00
		161141BP	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SEPTEMES LES VALLONS	365 000,00
Total SEPTEMES-LES-VALLONS				375 000,00
Total général				40 000 000,00